

Notice sur le Père Grégoire Girard

1765 -1850

Pédagogue avant – gardiste

***Eveiller - en instruisant le peuple - la responsabilité
personnelle et le raisonnement***



Du sable aride, le frais ruisseau jaillira.

Photo JMB

Jean-Marie Barras, 2015

L'école avant le Père Girard.....	3
Enseignement et méthode.....	3
Projet d'éducation publique pour la République helvétique.....	4
Apprentissage de l'allemand.....	6
Girard et le protestantisme.....	7
Tâches du Conseil de l'éducation.....	7
Etat des écoles en 1816.....	8
Manuels.....	9
Le Père Girard et la Société économique de Fribourg.....	9
L'enseignement mutuel du Père Girard.....	9
Le premier livre de l'école dirigée par Girard : l'abécédaire.....	11
Ecole active ; invention ; partir de la langue parlée.....	12
La Grammaire des Campagnes du Père Girard.....	12
Auguste Overney et la grammaire du Père Girard.....	13
Mgr Yenni et la distribution des prix.....	19
Et pourtant !.....	19
Les oppositions à Girard.....	20
Reproches formulés par l'évêque Mgr Yenni.....	21
Enquête sur l'enseignement de Girard en 1823.....	21
Rapports sur l'enseignement mutuel en 1823.....	22
Vers la suppression de l'enseignement mutuel ; pamphlets.....	23
Le Grand Conseil en 1823 et l'enseignement mutuel.....	24
La maman du Père Girard, son décès ; offre de Stapfer.....	25
Le Père Girard et la formation du corps enseignant.....	25
Les cours de répétition appelés « Ecole normale ».....	26
Le Père Girard et les Ecoles normales.....	27
La faillite du frère du Père Girard.....	28
Quatre personnages pour enseigner la langue.....	28
Chanoine Léon Barbey : Grégoire Girard et la pédagogie moderne.....	30
L'idéologie de Girard.....	33
L'école après le Père Girard.....	34
Un règlement de discipline dans le « Manuel des Régens » de 1824.....	36
De 1830 à 1847 : notes relatives au mémoire de François Genoud.....	36
Si Girard avait abandonné l'enseignement mutuel.....	37
Notes sur le Père Girard figurant dans des archives villageoises.....	38
Onnens, chroniques et souvenirs, 1996.....	38
Prez-vers-Noréaz, 2002.....	38
Le Père Girard et l'arrivée de Xavier Ducotterd à Massonnens.....	39
Quelques dates.....	40
Principes du Père Girard qui conservent leur valeur aujourd'hui.....	40
Joseph Volmar, auteur de la statue du Père Girard.....	41

L'école avant le Père Girard

Annuaire de l'instruction publique en Suisse, 1914, Le canton de Fribourg au point de vue scolaire, par Julien Favre et Maxime Berset, professeurs à Hauterive :

L'enquête faite en 1799 par le Conseil d'éducation nouvellement créé est pleine de doléances sur la misérable situation matérielle de l'école fribourgeoise, sur la vétusté et l'insuffisance des locaux scolaires. L'instituteur était obligé parfois de faire la classe dans la chambre où il habitait avec sa famille. Quatre sources différentes se réunissaient pour former le traitement de l'instituteur : les capitaux provenant de legs faits dans une intention religieuse ; les appointements annuels en argent ou en nature accordés par la caisse paroissiale ou communale ; les cotisations des habitants et l'écolage. Dans les campagnes, le traitement était d'une insuffisance ridicule. « Il faut absolument, dit un instituteur, pour éviter l'extrême misère, que je travaille du tonnelier. » Et chacun d'être maréchal, tisserand, maçon, tourneur, vigneron ou agriculteur. Dans les villes, par contre, l'instituteur était honnêtement et régulièrement rétribué.

A l'exception des ecclésiastiques, les instituteurs possédaient peu ou point de culture ; ceux des villes, pourtant, recevaient une instruction plus soignée. Le catéchisme, la lecture, l'écriture et le calcul, tel était le programme ordinaire de l'école avant 1799. Les deux dernières branches étaient même souvent facultatives. Les enfants apprenaient à lire dans des ouvrages de piété, comme le catéchisme. Il n'y avait pas de livres classiques uniformément adoptés. Il en résultait que l'on ne pouvait user dans les exercices de lecture que de la méthode individuelle. Quant à la durée de la classe, elle est aussi irrégulière que la suite des leçons ; elle dépend de la diligence des écoliers et de leur nombre, et elle prend fin lorsque chaque enfant a récité sa leçon particulière. L'année scolaire varie de village à village. Elle comprend quelques mois ou semaines, six à dix semaines dans la Singine, cinq ou six mois dans la montagne, huit ou neuf dans la plaine, onze ou douze dans quelques rares localités. Les garçons un peu grands viennent à l'école pendant la saison morte ; au printemps, le maître n'a plus que les enfants dont les parents affairés tiennent à se débarrasser. Durant l'hiver, la fréquentation est même loin d'être régulière.

Thèse d'Eugène Dévaud, *L'École primaire fribourgeoise sous la République helvétique*, Imprimerie St-Paul. 1905 :

Enseignement et méthode

Catéchisme, lecture, écriture, calcul, tel était le programme ordinaire de l'école avant la Révolution et tel sera toujours l'essentiel du programme primaire. Toutes ces branches n'avaient pas la même importance en 1798. Les deux dernières étaient presque facultatives. On n'enseignait pas le calcul dans plusieurs classes, car « personne n'en voulait ; les filles étaient exclues des leçons d'écriture et, parmi les garçons, seuls y étaient admis ceux qui le désiraient et pour qui les pères et mères faisaient la dépense de fournir du papier. » Restaient le catéchisme et la lecture. Mais ces deux branches se confondaient, puisque c'était dans le catéchisme du diocèse, dans le *Catéchisme historique de Fleury*, dans *l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament* de Royaumont, dans les *Devoirs du Chrétien*,

les *Instructions de la Jeunesse*, dans la *Civilité chrétienne* de La Salle et dans d'autres livres de piété que se faisaient les exercices de lecture.

Un tel enseignement, où chacun récite à tour de rôle devant le maître, n'exige aucun ordre bien précis, ni aucun classement. Aussi, à la question de Stapfer : les enfants sont-ils classés ou distribués par classes ?, la plupart des régents répondent-ils négativement, quand toutefois ils répondent quelque chose. Ceux qui ont organisé quelque groupement divisent généralement leur classe en trois cours : « Dans le premier se trouvent ceux qui, à côté de la lecture et de la mémorisation, chantent, écrivent et calculent ; dans le second, ceux qui épellent, lisent et commencent à apprendre par cœur ; dans le troisième, les petits qui épellent. »

L'emploi de la **méthode individuelle** et le manque de classement régulier favorisaient la dissipation et le bavardage ; lorsque l'indiscipline devenait trop flagrante, l'instituteur, impatienté, procédait de droite et de gauche à une magistrale distribution de coups.

Projet d'éducation publique pour la République helvétique

En réponse à un appel d'Albert Stapfer, ministre des arts et sciences de la République helvétique nouvellement constituée, le Père Girard a rédigé en 1798 un *Projet d'éducation publique pour toute l'Helvétie*. Ce travail frappa le ministre qui voulut avoir Girard auprès de lui et le fit nommer par le Directoire helvétique aumônier du nouveau gouvernement en 1800.

On peut lire ce *Projet d'éducation publique* dans *l'Annuaire de l'instruction publique en Suisse*, année 1924, sur le site internet :

<http://retro.seals.ch/digbib/vollist?UID=aip-001>

L'un des ouvrages publiés en 1950 par la Société fribourgeoise d'éducation à l'occasion du centième anniversaire de la mort du pédagogue porte le titre de *Projets d'éducation publique par le Père Grégoire Girard, Cordelier*. Ce livre présente aussi le *Projet d'éducation publique pour la République helvétique*.

Voici de brefs extraits du *Projet*, relatif à l'organisation des écoles.

Girard explique qu'il prévoit une répartition des écoliers en trois classes, en fonction de leurs capacités et de leur avenir :

Tous les enfants ne sont pas susceptibles de la même culture, d'abord parce qu'ils ne naissent pas tous avec les mêmes dispositions, ensuite parce que l'état et la fortune de leurs parents n'offrent pas à tous les mêmes moyens de s'instruire, enfin parce que leurs inclinations et leurs vues ne sont pas les mêmes ; il serait donc inutile de vouloir les assujettir tous aux mêmes études. On forcerait les uns d'apprendre des choses pour lesquelles ils n'auraient point de goût, point de talent, en un mot point d'aptitude. Au surplus, l'on arracherait souvent à une famille indigente des aides qu'elle réclamerait justement, puisque souvent l'âge et les forces ne sont pas encore là, que la reconnaissance

et le besoin appellent l'enfant auprès des auteurs de ses jours pour soulager leurs peines et les consoler.

Trois classes différentes, par rapport au degré de culture qu'elles doivent apporter dans leurs occupations, veulent, à mon avis, **l'établissement de trois écoles** pareillement différentes. Elles s'appliqueront toutes trois également à former le cœur de la jeunesse et à lui inspirer l'amour du devoir, mais elles différeront dans l'instruction qu'elles donneront aux élèves.

La première fournira les connaissances élémentaires des choses les plus nécessaires à la vie et à l'état du citoyen de l'Helvétie. Les élèves qui seront destinés à l'agriculture, aux métiers et à d'autres occupations semblables pourront se borner à ces premières études. Ainsi, la patrie se sera acquittée de sa dette envers eux.

La seconde étendra et perfectionnera ces connaissances élémentaires, en leur ajoutant tout ce qui est relatif à l'état des gens de plume et des commerçants.

La troisième enfin sera consacrée à l'étude des sciences et des belles-lettres d'après les besoins de la patrie.

Cependant, en assortissant l'instruction de nos trois écoles à la classe des élèves à laquelle elles sont particulièrement destinées, j'exigerai qu'il se trouve entre elles une gradation suivie, de manière que la première serve d'introduction à la seconde et celle-ci à la troisième. La première, comme école élémentaire, recevra toute la jeunesse sans aucune distinction. Tandis que celle qui désire se vouer à la culture des champs et aux métiers ira paisiblement à son travail, l'autre, qui aspire à des connaissances plus étendues, passera à la seconde école et de là à la troisième, si tant est que ses talents, ses vues et ses ressources l'y appellent.

Nous nous arrêterons tout spécialement à la première école, école primaire. Pour les contenus des deuxième et troisième écoles, le lecteur intéressé pourra se rapporter aux références indiquées ci-dessus.

Plan de la première école

Son but est de donner à toute la jeunesse les éléments des connaissances les plus nécessaires à la vie et à l'état de citoyen de l'Helvétie, de même que de former son cœur à la vertu. Son enseignement doit être particulièrement adapté aux besoins des élèves qui se voueront à l'agriculture et aux métiers, et préparer en même temps à de nouveaux progrès ceux qui aspireront à une culture plus distinguée. Voici un aperçu des objets sur lesquels la première école donnera des leçons :

1. Les éléments de la religion et de la morale d'après les principes les plus simples et les plus lumineux du christianisme et de la droite raison. Ce n'est pas seulement dans la mémoire des élèves, mais surtout dans l'esprit et le cœur qu'il faudra les graver.

2. L'essentiel de notre état civil, ainsi que des droits et devoirs des citoyens de l'Helvétie. La morale aura tracé les devoirs de l'homme et de l'homme en société.

3. Quelques traits d'histoire propres à développer le sens moral et les sentiments religieux dans la jeunesse. On sait qu'elle est singulièrement portée à l'imitation ; il ne faut pas négliger ce penchant, dont on peut tirer le parti le plus avantageux dans l'éducation. Ici je recommanderai l'exemple de Jésus comme le modèle le plus touchant et le plus accompli.

4. Une teinture d'histoire naturelle par rapport à l'économie rurale et domestique, de même qu'à la conservation de la santé et aux différents préjugés populaires qui entravent la vertu et le bonheur.

5. L'écriture, la lecture et les premières opérations du chiffre avec leur usage dans les différentes affaires de la vie. Ces objets sont d'autant plus nécessaires, que dans nos nouvelles institutions tout citoyen est appelé à coopérer à l'administration de la chose publique.

Je voudrais encore que, dans l'exercice de la lecture et de l'écriture, on prit quelque soin de la langue, car il est sûr que le patois de nos campagnes, soit allemandes, soit françaises, soit toujours un grand obstacle à l'instruction. Cependant, je ne crois pas que les règles abstraites de la grammaire puissent entrer dans cette première école.

En général, l'on se rappellera qu'il ne s'agira ici que de donner des éléments simples, clairs et précis. Et que la métaphysique, dans tous les genres de littérature, doit être réservée pour l'avenir. Il faut encore que tout l'enseignement soit très étroitement lié avec l'expérience journalière. C'est le seul moyen de le faire bien comprendre et de le graver dans le souvenir.

Apprentissage de l'allemand

Dans la deuxième école - qui ajoute à la première tout ce qui est nécessaire aux gens de plume et aux commerçants - Girard insiste tout spécialement sur la connaissance de l'allemand pour les francophones et du français pour les germanophones.

Durant les années qui ont suivi la rédaction du *Projet* soumis au ministre Stapfer, Girard, en sa qualité de préfet des écoles de Fribourg, était en contact quotidien avec les enfants. La part de la langue allemande dans son enseignement est présentée dans son *Discours de clôture de 1816* :

A la révision des leçons de langue française, nous avons ajouté les premiers éléments de la langue allemande en 4^e seulement. Ce n'est encore qu'un bien faible essai, et je n'oserais pas en parler, s'il n'était autre chose qu'une annonce de ce qui doit se faire à l'avenir. L'intention est de réunir les deux langues dans toutes les classes. Le français précédera comme langue maternelle du grand nombre : l'allemand suivra pas à pas et sera appris par comparaison.

Girard et le protestantisme

La Société genevoise d'utilité publique avait mis à l'étude la question des Ecoles mixtes, c'est-à-dire regroupant catholiques et protestants. Naville¹ demanda son avis au Père Girard qui répondit : « Les divergences sont réelles mais doivent-elles cacher à nos yeux l'harmonie fondamentale où elles viennent se fondre ? Nous avons tous heureusement un même symbole, une même morale et une même oraison dominicale. Ces choses forment le christianisme universel. Or le christianisme doit jouer dans l'éducation, tant publique que privée, le rôle qui lui convient et je ne saurais faire cas de nos écoles s'il n'y joue le premier rang. Les écoles mixtes doivent s'y borner scrupuleusement et renvoyer pour le reste aux diverses communions et à leurs pasteurs respectifs. Ainsi toutes les opinions religieuses seront respectées et toutes trouveront à l'école ce qui est un premier besoin. C'est d'après cette idée que j'ai rédigé mon *Cours de langue*. »

Déjà durant les quatre années passées à Berne, tant comme curé qu'en qualité d'aumônier du Directoire helvétique dès 1800, Grégoire Girard s'était attiré les sympathies des protestants. Il s'est fait estimer par ses vertus, son dévouement, la simplicité évangélique avec laquelle il a organisé le culte dans le temple qu'il partageait avec les pasteurs réformés et les rapports bienveillants qu'il entretenait avec ces derniers. Leur chef, le doyen Ith², était enthousiaste comme lui de Kant et de l'éducation primaire.

¹ *Le DHS donne une brève biographie du pédagogue Naville. Extrait : François Marc Louis Naville est né à Genève en 1784 et il est décédé à Vernier en 1846. Pasteur à Chancy de 1811 à 1818, il est découragé par le peu de zèle des paroissiens et par les difficultés liées à la situation politique. Il démissionne et crée l'Institut de Vernier voué à l'éducation des garçons. Il y offre un enseignement imprégné de morale religieuse, inspiré de méthodes pédagogiques novatrices de Pestalozzi, du Père Girard et de Johann Konrad Zellweger en vue de former de futurs citoyens libres et responsables. Il est l'auteur de nombreux ouvrages.*

² *Johann Samuel Ith - 1747-1813 -, professeur de philosophie et pasteur, a refusé en 1798 le poste de ministre des arts et des sciences de la République helvétique. Il a appliqué la philosophie de Kant aux relations entre l'Eglise et l'Etat : l'Etat s'occupe des droits des citoyens, la religion de leur formation morale. Il est l'auteur d'un rapport officiel sur l'institut Pestalozzi qui contribua à diffuser les idées du pédagogue.*

Tâches du Conseil de l'éducation

Nous avons constaté ci-dessus que l'enquête de 1799 avait révélé au Conseil d'éducation la misérable situation matérielle et financière de l'école primaire fribourgeoise, comme aussi l'étendue et les difficultés de sa tâche. Sans doute chaque paroisse avait-elle son école, et même la plupart des communes avaient la leur ; chaque classe, cependant, n'avait pas son maître propre. Certains instituteurs parcouraient les communes des alentours pour donner dans chacune d'elles quelques heures de leçons.

Une première tâche du Conseil consistait donc moins à créer des écoles nouvelles qu'à installer un instituteur spécial dans chacune des classes déjà existantes.

Une seconde tâche qui lui incombait était de fournir ou de faire fournir par les municipalités à chacune de ces classes un local approprié et convenable. L'enquête de 1799 est remplie de navrantes doléances sur le délabrement, la vétusté, l'insuffisance des locaux scolaires. La plupart des localités aménagent quelque appartement dans la maison communale ou louent une chambre particulière. Dans un certain nombre de villages cependant, l'instituteur doit recevoir les enfants dans sa maison, voire même dans la chambre où il habite avec sa famille ; dans quelques communes, et non des plus pauvres, on fait l'école tour à tour chez les particuliers qui ont des enfants, n'ayant point d'endroit public.

Une troisième tâche du Conseil, et la plus difficile peut-être, devait assurer au maître d'école un traitement honnête et suffisant. Quatre sources fournissaient ce traitement, en 1799 : 1° des capitaux affectés à l'instruction publique, constitués généralement par des legs faits dans des intentions religieuses. C'est la source la plus stable, et souvent la plus abondante ; 2° les appointements annuels en argent ou en nature que voulait bien accorder la caisse paroissiale ou communale, source variable qui tendait à être mise le moins possible à contribution ; 3° les cotisations en argent ou en nature que devait fournir à l'instituteur chaque habitant ou chaque foyer, dans la commune ou la paroisse, à des époques déterminées, aux Quatre-Temps généralement ; 4° les écolages.

L'apport de ces quatre sources ne forme, dans les campagnes du moins, qu'un salaire ridiculement insuffisant. Aussi le régent ne peut-il vivre de son état; il doit exercer un métier à côté et aux dépens de son enseignement. « Il faut absolument, dit l'un d'eux, pour éviter l'extrême misère, que je travaille du tonnelier. » De plus, ils sont revêtus d'une charge quasi ecclésiastique : sacristains à l'église catholique, lecteurs et chantres au temple protestant.

Les villes possédaient par contre, en général, des écoles bien établies et assez nombreuses ; leurs instituteurs étaient honnêtement et régulièrement rétribués.

Le Conseil d'éducation ne se fit point illusion sur la difficulté de parvenir à une solide et uniforme organisation matérielle, financière surtout, de l'école campagnarde. Il se mit cependant à l'œuvre avec courage.

S'il n'a guère réussi, la faute était due non pas à son manque de zèle et de persévérance mais plutôt aux malheureuses conditions de vie dont souffraient nos régions.

Etat des écoles en 1816

Le Père Girard, cité par Louis Sudan¹ p. 154, décrit l'état des écoles en 1816.

Maisons délabrées, bâtiments en mauvais état, local obscur, trop petit, sont des notes qui reviennent souvent dans les Rapports. D'ailleurs, combien d'écoles sans emplacement particulier, jetées ici et là dans quelque chambre obscure de laboureur, au milieu des lits, des nippes, des comestibles et des berceaux. O ! Muses de l'enseignement, où l'on vous a réduites !

¹Louis Sudan, « L'école primaire fribourgeoise sous la Restauration, 1814-1830 », Ed. E. de Bocard, Paris 1934

Manuels

Louis Boucard, « *L'école primaire valaisanne à la fin du XVIII^e siècle* », 1938, St-Maurice, Imprimerie de l'Œuvre St-Augustin, thèse présentée à l'Université de Fribourg :

Les deux Enquêtes de 1799 et de 1826 posent la question suivante : « Quels sont les livres élémentaires qui sont en usage ? » Les Rapports nous mettent en présence d'un véritable capharnaüm : aucune uniformité d'une école à l'autre ; aucune uniformité dans la même classe ! Chaque enfant apportait ce qu'il trouvait chez lui, imprimé ou manuscrit : vieux grimoires crasseux et déchirés, presque illisibles, passant de pères en fils pendant plusieurs générations !

Le Père Girard et la Société économique de Fribourg

C'est du souci d'adapter l'école au milieu que naquit certainement le *Rapport de la classe de morale et d'éducation sur la meilleure manière d'organiser une école de garçons dans nos campagnes*, présenté par le Père Girard à la Société économique et daté du 9 juin 1816. Cette Société économique doit sa formation à un ami du Père Girard, le colonel de Gady. Le Cordelier y avait été étroitement mêlé lui aussi puisqu'il fut prié d'établir le rapport pour le projet de règlement. La Société se proposait de : *traiter des questions qui ont rapport au soulagement des pauvres en général, et en particulier des moyens d'empêcher les autres Classes (sic) de la Société de tomber elles-mêmes dans la mendicité, ou de se voir réduites à une médiocrité qui les mettrait hors d'état de secourir leurs concitoyens indigents.*

La Société économique fut à l'origine de toutes les initiatives intellectuelles et morales prises à cette période de l'histoire de Fribourg. C'est ainsi entre autres qu'elle créa une bibliothèque avec 4000 volumes. Pour mieux atteindre sa fin, elle se divisa en cinq sections, appelées classes, ayant chacune un objet très précis, et le Père Girard assumait la présidence de la Classe de morale publique et d'éducation. Après avoir donné lecture d'un *Rapport sur la nécessité d'améliorer les écoles populaires du canton*, il présenta le rapport sur les écoles de garçons. Dès le début de ce travail se révèle le sens de la réalité qui frappe toujours chez le Père Girard : *Il s'agit de tracer le tableau d'une bonne école villageoise d'après nos besoins, nos ressources et notre génie national. L'instruction doit être calculée sur la position respective des élèves. Au village il faut abrégier l'instruction, il faut la restreindre notablement et il faut au surplus lui donner une teinte différente, celle des champs.*

L'enseignement mutuel du Père Girard

Ecole, évolution, Regards croisés, conférence de Simone Forster, IRDP, 2008

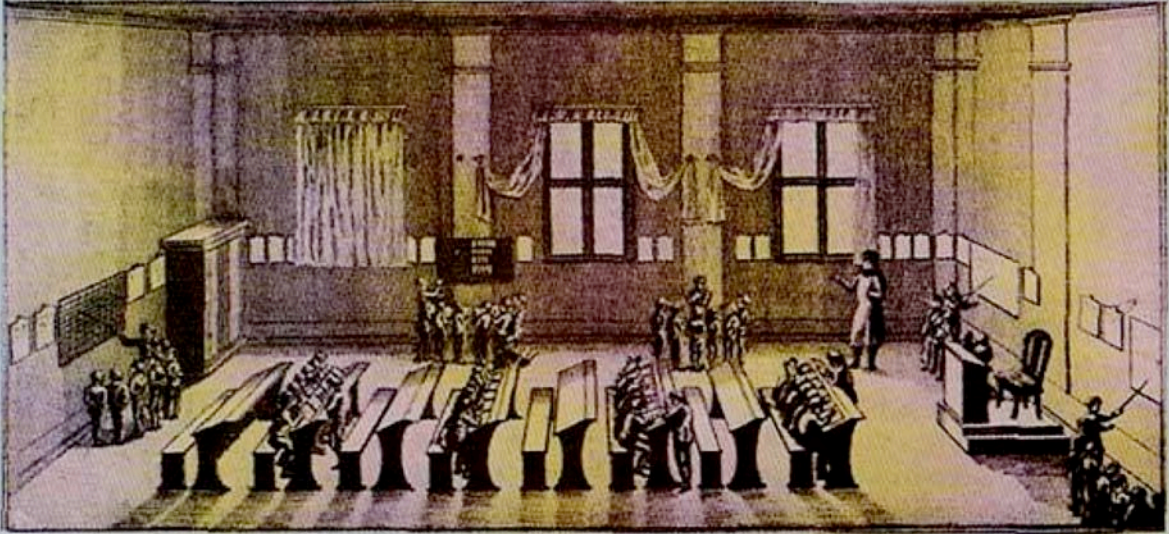
<http://www.aidep.ch/uploads/actes2008.pdf> :

Comme Pestalozzi, le Père Girard consacre aussi sa vie aux déshérités de l'instruction. A 39 ans, en 1804, il devient directeur de l'école primaire française de la ville de Fribourg. Il y accueille les garçons de toutes religions et de toutes conditions. Son école connaît un vif essor : en 1805, elle compte 203 élèves et quelque 40 à 60 enfants par classe. Dans ces conditions, la découverte de l'enseignement mutuel est une révélation pour le Père Girard qui manque de maîtres et de ressources. Il s'agit en quelque sorte d'une pédagogie du

pauvre qui a l'avantage d'alphabétiser et d'instruire un grand nombre d'enfants à moindre frais.

Le principe de la « gradation » girardine

Les niveaux de grammaire (dans les bancs) et de mathématique (devant les murs) sont figurés par des groupes d'élèves animés par un plus instruit (enseignement mutuel). Chaque élève ne quitte son niveau qu'après avoir fait la preuve d'une maîtrise suffisante pour passer au suivant, indépendamment de tout calendrier. A la fin de la période, les groupes changent de matière...



Gravure expliquée par Girard lui-même in: *Zürcherische Hilfsgesellschaft* Nr. 20/1820 (Anlage). Fribourg BCU, cabinet des ms. No Db-24.

Cette manière de faire était celle que pratiquait le pasteur André Bell (1753-1832) à Madras, en Inde, alors qu'il dirigeait l'orphelinat militaire de cette ville. Il s'était inspiré des méthodes des écoles indiennes où les classes étaient divisées en groupes, dirigés par un élève avancé. Revenu en Angleterre en 1797, Bell publie deux ouvrages sur son expérience qui passent plutôt inaperçus.

Quelques années plus tard, Joseph Lancaster (1778-1838) applique cette méthode dans son école pour enfants pauvres dans un quartier défavorisé de Londres. Une querelle sur la paternité de l'invention s'ensuit entre les deux pédagogues. Finalement, de guerre lasse, on a appelé ce système « monitorial » ou « méthode Bell-Lancaster ». Le roi Georges III fit l'éloge de l'enseignement mutuel et ce système essaima en Europe et aux Etats-Unis.

Le Père Girard applique cette méthode dès 1816. Il l'adapte à ses exigences, l'affine et lui insuffle sa propre sensibilité. Son système acquiert une telle renommée que les visiteurs affluent d'Europe, de Russie et des Amériques. Le Dr Bell lui-même vient à Fribourg en 1819 et se déclare conquis.

Bientôt les écoles d'enseignement mutuel à la manière fribourgeoise, appelées « Girardines », essaient un peu partout en Suisse et à l'étranger.

La méthode mutuelle se déroule dans une grande salle. Au centre les enfants installés sur des pupitres font des exercices individuels. Le long des murs, où sont dessinés des demi-cercles, les moniteurs donnent leur leçon. En instruisant les autres, ils exercent et consolident leurs connaissances. L'école mutuelle forme à la démocratie. Les élèves obéissent au moniteur qu'il soit chaussé de souliers ou de sabots. Les châtiments corporels sont interdits. Le Père Girard rédige des manuels de lecture, d'orthographe, de grammaire et de géographie adaptés à sa méthode. Il accorde une grande importance à l'enseignement du français et commence l'étude de l'allemand en 4^e année. (Simone Forster)

En 1817, Mgr Yenni, évêque du diocèse approuve officiellement la méthode mutuelle. Pourtant, en 1823, on verra qu'il se rétracte et pousse le Grand Conseil fribourgeois à l'interdire. Il écrit : « On consacre trop de temps à la grammaire au détriment du catéchisme. L'un des premiers fondements de l'éducation doit être la soumission et la soumission absolue, or ce fondement est détruit par le système des moniteurs ; il répugne qu'un enfant forme d'autres enfants. Cette méthode favorise les passions, l'orgueil surtout ; elle ne porte pas le cachet catholique. » On reproche au Père Girard sa tolérance religieuse et son manque de respect des hiérarchies sociales.

Le premier livre de l'école dirigée par Girard : l'abécédaire

Père Girard, *Abécédaire à l'usage de l'école française de la ville de Fribourg*, Ed. 1812 :

- 1) L'abécédaire doit apprendre à prononcer correctement les mots, à les lire, à les écrire et à les comprendre.
- 2) L'écriture doit marcher de pair avec la lecture.
- 3) La parole a été donnée à l'homme pour rendre une pensée, et non pour articuler des sons.
- 4) Il ne faut pas lui donner le signe sans la chose. (On dit aujourd'hui il faut associer le signifiant au signifié.) Rendre compte de tout, tel est notre principe. Peu importe la matière du raisonnement, pourvu qu'il se développe.
- 5) Les mots dont la prononciation est à redresser sont suivis d'une virgule ; exemple : l'orteil.
- 6) L'abécédaire donne un petit vocabulaire à l'enfant. Il ne faut pas se borner aux mots que les enfants entendent et disent chaque jour.
- 7) Les mots suivis d'un point-virgule doivent éliminer les termes patois ou allemands dont on se sert chez nous ; exemples : la hotte (la kritse), l'écumoire (potse perhya).
- 8) On ne devra passer aucun mot que l'enfant n'ait expliqué, ou dont il n'ait reçu l'explication. Des explications simples, un synonyme pris dans le voisinage de l'enfance, une courte description...
- 9) L'orthographe doit commencer dès que l'élève sait approcher deux lettres pour en former une syllabe. On aura soin de lui faire écrire tous les mots qu'il lira.
- 10) Les mots sont écrits en colonnes qui seront lues de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite, de droite à gauche. On évite ainsi la lecture par cœur.
- 11) Lecture, prononciation, connaissance de la langue, écriture : l'enfant trouvera beaucoup de variété dans sa leçon. La variété est le seul moyen d'intéresser un âge naturellement léger, qui trouve la mort dans la monotonie.
- 12) La leçon de lecture fera pressentir des règles de grammaire.

- 13) L'abécédaire sera un **cours élémentaire de morale**. Un double-point placé après un mot indique que le maître peut placer, en passant, sans longueurs, quelque bonne pensée ou quelque bon sentiment ; exemples : avare, fidèle, pervertir...

Méthodologie

- 1) On prononcera les consonnes d'après leur valeur dans le mot : be, pe, te et non pas bé, pé, té. (h sera he avec aspiration...)
- 2) La syllabe se formera d'elle-même. Nous n'avons qu'à montrer un peu vite les deux éléments qui la composent.
- 3) Chaque syllabe doit se dire à première vue, sans épeler. On joint ensuite les syllabes et il en résulte un mot, à la grande satisfaction de l'enfant.
- 4) Girard, dans son guide du maître, multiplie les explications sur les combinaisons graphiques, les particularités des syllabes.
- 5) En 1812, **les connaissances linguistiques du Cordelier sont en avance méthodologiquement de plus d'un siècle**. Girard appelle avec justesse *voyelles composées* les digrammes eu, ou, eu, au, in... Horner et les auteurs de syllabaires qui lui ont succédé appelaient ces digrammes des diphtongues. Or, une diphtongue est formée de deux sons accolés qui se prononcent d'une seule émission de voix. Ce qu'explique Girard, par exemple, dans l'étude de oi, de ui...
- 6) Girard présente dans le même chapitre toutes les graphies de la nasale *an* : *an, am, en, em* ; toutes les graphies de la nasale *in* : *in, im, ein, ain, aim* ; de même pour on.

Ecole active ; invention ; partir de la langue parlée

In « Mélanges Père Girard », Imprimerie St-Paul, 1953, P. Léon Veuthey

L'école passive et seulement mnémonique est la négation de la culture et de l'éducation. Elle devra donc faire place à l'activité de l'élève. (...) Le Père Girard appliquera la méthode de l'invention d'abord à l'étude de la langue et puis à toutes les sciences : il ne faut pas donner à l'enfant une grammaire toute faite, mais il faut que, par l'usage et par l'analyse de la langue parlée et écrite, il arrive par la pratique, par l'observation, par le raisonnement et sous la direction discrète du maître, à **inventer par lui-même toutes les règles grammaticales**, et jusqu'aux principes les plus élevés de la syntaxe et de la littérature.

Ce faisant, il développera sa raison et son intelligence, son cœur et son sens du beau et du bien. Ce sera pour lui, en même temps que le meilleur moyen de cultiver ses facultés, le meilleur moyen aussi de bien apprendre, car, dit encore le Père Girard, **on ne sait bien que ce qu'on a trouvé soi-même**. (*De l'enseignement régulier de la langue maternelle, Dezobry et al. Paris, 1846*)

La Grammaire des Campagnes du Père Girard

La *Grammaire des campagnes* du Père Girard a paru en 1821. Il est évident que cet ouvrage ne pourrait être utilisé à l'heure actuelle, tant par sa présentation que par le contenu des textes. Ce qui est à retenir, c'est essentiellement la simplicité, le refus d'une nomenclature

inutile, l'idée de donner la priorité au verbe, l'induction enfin qui aide l'enfant à découvrir des règles au lieu de les lui présenter toutes faites.

Le livre est un guide du maître et des moniteurs. Girard donne dans l'introduction une méthodologie très détaillée. Il insiste sur le verbe, élément essentiel de la grammaire. Par souci d'enrichissement du langage, les enfants conjuguent avec des compléments. Mais, jusqu'à ce que le principe de la conjugaison soit bien assimilé, l'enfant est appelé à conjuguer sans les compléments.

Le Père Girard a continuellement deux soucis : **souci de la compréhension par les enfants, souci de l'éducation morale.** Sa *Grammaire des campagnes* illustre bien ces deux soucis. Le Père Girard fait répéter ou traduire les exercices grammaticaux en patois, langue utilisée presque exclusivement dans les familles campagnardes. De nombreux mots ou expressions sont suivis des **lettres b, ou m** qui signifient bien, ou mal. L'enseignant est appelé à faire un bref commentaire d'ordre moral.

Auguste Overney et la grammaire du Père Girard

Auguste Overney fut professeur à l'Ecole normale d'Hauterive dès 1927 jusqu'à sa fermeture en 1940 et à l'Ecole normale cantonale de Fribourg de 1943 à 1965. Son souvenir est marqué par son charisme et ses talents d'écrivain.

Bulletin pédagogique 15 mars 1953 :

Il faut partir de la langue parlée, des textes et non pas des notions abstraites et théoriques concernant, le mécanisme de la parole. Ce que Girard appelle « une grammaire d'idées ». Il faut que d'abord la leçon soit orale. Elle seule permet à l'enfant de saisir le jeu des rapports, le problème de pensée posé par un accord ; elle seule permet d'utiliser les formes phonétiques que l'enfant connaît déjà par son oreille. L'exercice écrit ne viendra qu'ensuite et demeure alors un jeu de l'intelligence et non simplement de la mémoire qui applique une règle et l'oubliera demain. Il faut veiller au vocabulaire si pauvre, si loin de l'enfance dans les manuels en usage et que la grammaire doit développer en demeurant dans le milieu de l'enfant, dans sa vie, dans ses travaux et ses jeux. Il faut insister sur les propositions et les phrases, en montrer les articulations, les développements, car on s'exprime par phrases et non par des mots isolés bloqués dans une règle. Donc, il faut de toute nécessité insister sur la conjugaison. Elle se fera par propositions et par phrases exprimant des « pensées intéressantes », des réalités touchant à la vie de l'enfant.

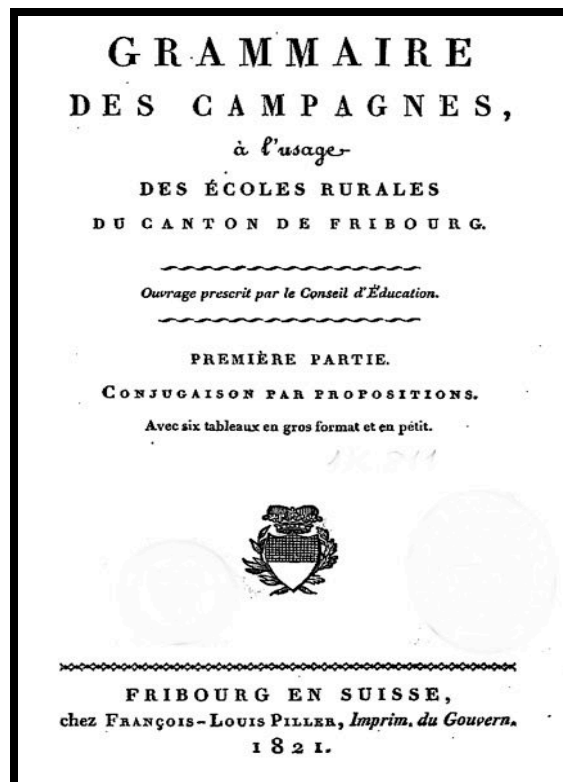
Il faut partir du connu, de toutes les formes que l'enfant emploie journallement, qu'il connaît, les ayant dans son oreille. La langue parlée? Au temps de Girard, c'était le patois. Il est donc parti du patois. A la grande joie des gosses qui n'eurent plus des « diphtongues » à expliquer mais « i parlo ora » à traduire en français. A la grande joie des enfants qui trouvent leur langue familière au seuil de la grammaire. C'est-à-dire que, d'emblée, ils rencontreront le verbe et non « les parties du discours » et des définitions. Ce fut la seconde et merveilleuse innovation du Père Girard. Il centre sur le verbe, âme vivante de la proposition, le développement de sa grammaire. S'appuyer sur le verbe et la conjugaison, c'est introduire la vie, le mouvement, dans le jeu grammatical; c'est demander un sujet agissant et amener

aussitôt le complément ; c'est ordonner la proposition. C'est habituer l'enfant à exprimer une idée, un fait, à établir un rapport. Girard fut si heureux de son initiative qu'il en abusa. Il multiplia à l'infini ses exercices de conjugaison. Mais pour des raisons d'éducation et non de langage.

La conjugaison lui permettait de répéter six fois par temps la pensée qu'il voulait « graver dans les jeunes cerveaux ». Cela est un peu naïf ; l'enfant ne sera point meilleur chrétien ni plus honnête parce qu'il aura passé à toutes les personnes « j'aime Dieu » ou « je ne vole pas de pommes ». Grammaire systématiquement moralisante ? Non. Mais grammaire vivante, oui.

Les auteurs des grammaires scolaires devraient s'inquiéter davantage de la langue et moins des subtiles distinctions qui troublent les esprits au lieu de former des intelligences, s'inquiéter de la vie de la langue et ne pas persister à donner la même importance à tous les temps de la conjugaison, à toutes les règles et toujours sous une forme mécanique n'intéressant que la mémoire. (...) Avoir de la méthode et non des nomenclatures, un esprit et non de la mémoire seulement, se fonder sur l'usage, sur le sens, sur le texte, et non sur des définitions cataloguées une fois pour toutes.

Le Père Girard est aux côtés des maîtres de la linguistique. Il est aux côtés de Brunot lorsque ce maître de Sorbonne donne un cours de méthodologie grammaticale aux instituteurs de Paris en 1908-1909. C'est encore le Père Girard et ses innovations, ses hardiesses si vous voulez, que l'on rencontre dans les cinq conférences du linguiste éminent que fut Charles Bally. Et voici Albert Sechehaye qui cherche une méthode propre à la syntaxe et convenant à la fois à l'enseignement et aux recherches scientifiques. De qui se réclame-t-il ? Du Père Girard et de ses ouvrages publiés en 1844 et 1845.



Les pages tirées de la *Grammaire des campagnes* proviennent du site internet réservé à cet ouvrage du Père Girard. Extrait de l'introduction et de deux pages de la grammaire (reproductions du document d'origine) :

Aux leçons particulières qui auront lieu dans chaque classe, vous ajouterez une leçon générale pour toute l'école. C'est vous qui la ferez. Ce sera une répétition abrégée de ce qui aura été fait dans les différentes classes. Vous demanderez la traduction en patois des verbes et des propositions qui auront paru.

Faites, au moins de tems à autre, rendre en patois ce qui aura été lu dans les classes qui sont à la lecture courante. La traduction peut se faire aux cercles après chaque point ou chaque alinéa. Le compte rendu en français, ou le résumé de la lecture, d'ailleurs si recommandable, ne peut avoir lieu chez vous que dans les classes les plus avancées.

Enfin parcourez à l'avance toute la nouvelle grammaire, pour en connoître le contenu, la marche et le langage, et pour mettre tout votre enseignement en accord avec elle. Vous êtes pour la plupart habitués à des grammaires où il y a beaucoup plus de classes de mots que dans celle-ci, et beaucoup plus de termes de l'art. Souvenez-vous de la peine que vous avez eue à les apprendre sans profit, il faut le dire, et épargnez à vos tendres élèves un travail, dont vous vous seriez si volontiers dispensés. Cet excédent de science contrarieroit ce que l'on destine ici à l'enfance, et gâteroit, en pure perte, la simplicité des leçons qu'on a pensé lui donner.

Notre travail présente peu de définitions et peu de règles; elles sont comme perdues dans des exercices continuels. Nous n'avons pas pu éviter tous les termes de l'art; mais nous en avons diminué le nombre considérablement. On ne trouvera ici qu'une seule classe de noms. Point de division de pronoms en personnels, démonstratifs, possessifs et relatifs. Nulle trace de verbes pronominaux, réfléchis, réciproques, d'état, d'action, transitifs et intransitifs: cette savante et pompeuse terminologie blesseroit la modestie de nos écoles primaires. Dans la conjugaison on n'a relevé que les trois tems que tout le monde connoit: le présent, le passé et le futur. Les deux derniers ont été simplement divisés en premier, second etc., sans faire mention d'imparfait, de prétérit défini, indéfini, etc., noms peu intelligibles pour nos enfants, et qui chargeroient inutilement leur mémoire.

La troisième personne sera toujours dite au singulier avec IL et ELLE, et au pluriel avec ILS et ELLES. Il en sera de même dans les exercices suivants.

Je dirai le français, ajoutez le patois à chaque personne. —
Je dirai cette fois le patois, vous direz le français. —

LEÇON PAR ÉCRIT. La première fois les élèves copieront le verbe être; puis ils l'écriront de mémoire.

48.

LE CONJUGUER AVEC DES ADJECTIFS.

Nous voulons conjuguer le verbe *être* avec des adjectifs.

D. A quel nombre faudra-t-il mettre l'adjectif avec les sujets singuliers: *je, tu, il, elle*?

R. Il faudra le mettre au singulier, comme le verbe.

D. Et à quel nombre faudra-t-il le mettre avec les sujets pluriels? *nous, vous, ils, elles*?

R. Alors l'adjectif devra être mis au pluriel, ainsi que le verbe.

Faites conjuguer ce qui suit. La dictée sera d'abord traduite et épelée; ensuite vous demanderez, si la qualité est bonne ou mauvaise. La troisième personne se dira toujours dans les deux genres; on observera la liaison en conjuguant.

Être propre, *b.*

- sale, *m.*

- docile, *b.*

- rebelle, *m.*

- modeste, *b.*

- volage, *m.*

- habile, *b.*

- humble, *b.*

- sage, *b.*

- honnête, *b.*

- sincère, *b.*

Être fourbe, *m.*

- avare, *m.*

- prodigue, *m.*

- économe, *b.*

- colérique, *m.*

- raisonnable, *b.*

- téméraire, *m.*

- charitable, *b.*

- coupable, *m.*

- infatigable, *b.*

- affable, *b.*

Répétez les dictées en patois, et faites-les rendre en français.

LEÇON PAR ÉCRIT. Les dictées seront données quatre à quatre, une pour chaque tems. Notation, et signes du bien et du mal.

(Les objets suivants doivent être remplacés par **EN**.
Voyez No. 84.)

- | | |
|---|---|
| 4. Lui dire des injures, <i>m.</i> | 7. Lui fournir de l'ouvrage, <i>b.</i> |
| 4. Leur chercher des torts, <i>m.</i> | 4. Leur causer de la tristesse,
<i>m.</i> |
| 4. Lui souhaiter du bonheur,
<i>b.</i> | 5. Lui supposer de mauvaises
intentions, <i>m.</i> |

Redites les dictées en patois, et faites-les rendre en français.

LEÇON PAR ÉCRIT. Comme la précédente, avec choix dans les trois séries.

97.

L'INVARIABLE Y REMPLAÇANT LE TERME.

Souvent le terme se remplace par l'invariable **Y**, qui veut dire à cela, p. e. pour

s'attacher à une maison,

on dira avec **Y**, au lieu de *à une maison,*

s'y attacher.

Répétez; — traduisez; — jugez; — remplacez le terme par **y**; — épelez; — traduisez de nouveau; — conjuguez au . . . en traduisant.

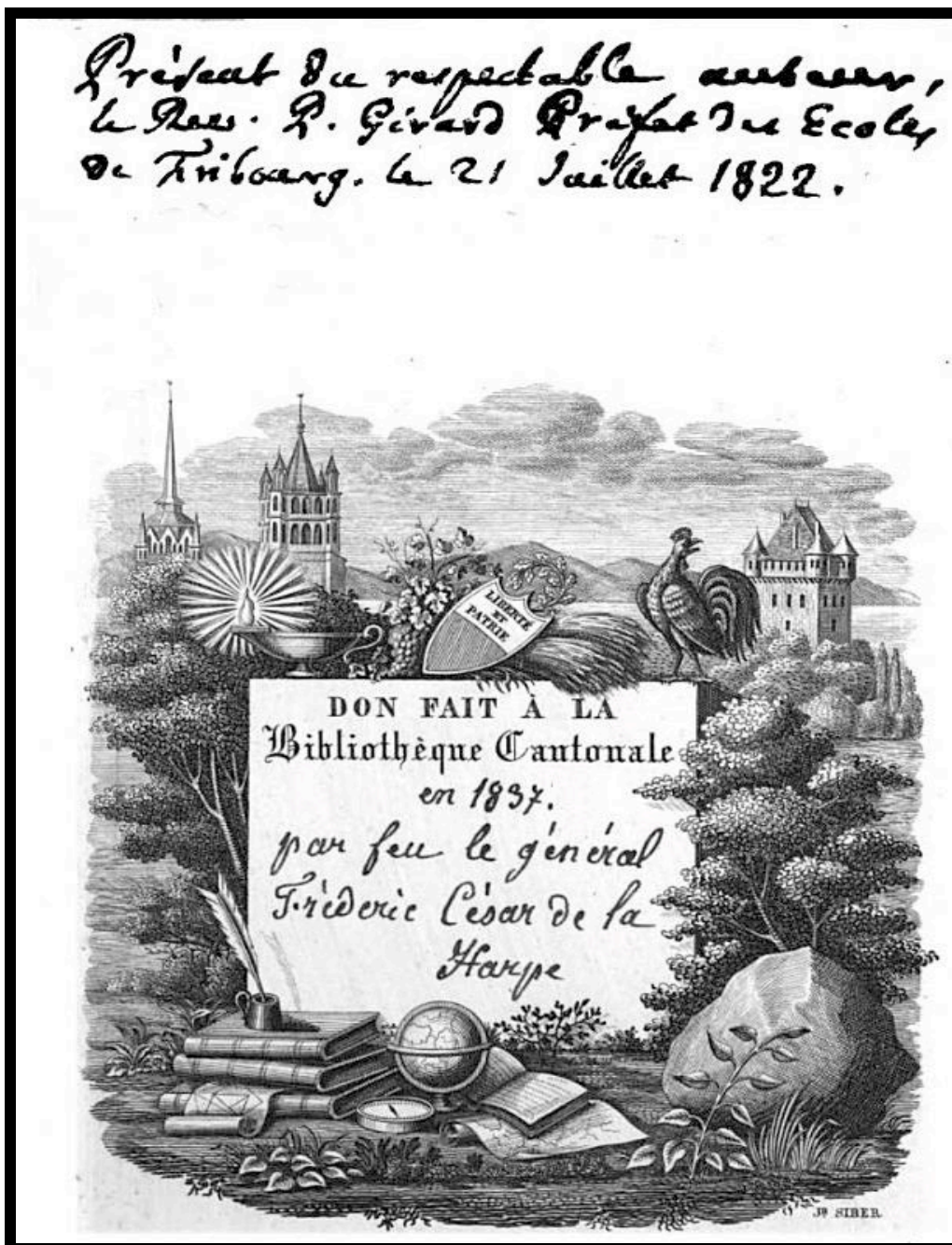
- | | |
|--|--|
| 4. Se livrer au vice, <i>m.</i> | 2. S'accoutumer à la fénéantise, <i>m.</i> |
| 7. Se dévouer au bien, <i>b.</i> | 7. S'habituer au travail, <i>b.</i> |
| 4. Se consacrer à la vertu, <i>b.</i> | 5. S'adonner à la boisson, <i>m.</i> |
| 7. Se conformer à la loi, <i>b.</i> | 3. Se mettre au travail, <i>b.</i> |
| 4. Se résigner aux afflictions,
<i>b.</i> | 7. Se fier à la Providence, <i>b.</i> |
| 1. Se soumettre à l'autorité, <i>b.</i> | 4. Se rendre à l'ordre, <i>b.</i> |
| 5. Se prêter à un service, <i>b.</i> | 4. Se refuser à l'obéissance, <i>m.</i> |

Reprenez une partie de ces exemples, et faites-les conjuguer avec interrogation.

LEÇON PAR ÉCRIT. Même travail, sauf que les élèves ne conjugueront qu'à une seule personne, toujours variée, et avec notation.

Anecdote

Le Père Girard a offert sa *Grammaire des Campagnes* à Frédéric-César de La Harpe en 1822. La Harpe, de Rolle, esprit libéral, entreprenant et combatif, a lutté contre l'emprise bernoise sur le Pays de Vaud. Cette emprise, qui durait depuis 1536 a pris fin en 1798, grâce notamment à La Harpe. Il fut une personnalité de premier plan au temps de la Révolution française et de la République helvétique. Dans le canton de Vaud, il est le principal instigateur de l'enseignement mutuel, dès 1816. La Harpe et Girard se sont bien connus. Frédéric-César de La Harpe, ancien précepteur de l'empereur Alexandre 1^{er} de Russie - avec lequel il n'a cessé d'entretenir des relations amicales - a profité de ses contacts privilégiés avec Paris et Saint-Pétersbourg pour assurer l'indépendance du canton de Vaud et son entrée dans la Confédération suisse en 1803.



Mgr Yenni et la distribution des prix

En 1822, comme d'habitude, le Père Girard veut effectuer la clôture de l'année scolaire et la distribution des prix à l'intérieur de l'église des Cordeliers. Cette manifestation est prévue le 30 août. Quatre jours auparavant, un secrétaire de Mgr Yenni vient prier le Père Girard de choisir un autre lieu. Ce dernier estime qu'il est trop tard pour faire ce changement. Mgr Yenni écrit alors au Père Girard que, comme le curé Vuarin à Genève, il estime que cette manifestation à l'église entraînerait un affaiblissement de la foi et de la religion. On ôte le saint sacrement, remarque l'évêque. Mais, est-on en droit de le faire ?

La réponse du père Girard est que la distribution des prix se faisant au profit de la religion et des mœurs, il ne voit pas la nécessité de déroger à un usage qu'il avait introduit dix-sept ans auparavant. Que si on retire le saint sacrement, c'est par délicatesse, la distribution des prix, toute morale et pieuse qu'elle soit, n'appartient cependant pas au culte ordonné par l'Église. Une partie du public, d'ailleurs, tournant le dos au sanctuaire, il n'eût pas été décent de laisser le saint sacrement dans le tabernacle. Le père Girard termine son épître en exprimant à Mgr Yenni le vœu que, pour le cas où, à l'avenir, il se prononcerait dans un sens contraire à l'usage suivi jusqu'alors, il voulût bien en avertir le préfet de l'école avant la fin de l'année scolaire, afin de lui donner le temps de préparer un local assez spacieux pour la célébration de cette cérémonie.

Invité à honorer de sa présence la cérémonie du 30 août, Mgr Yenni s'est excusé d'y paraître en alléguant ses occupations pressantes. L'avoyer Gottrau, le grand ami des Jésuites, avait promis de s'y rendre, mais se garda bien de venir. Le second avoyer Werro a présidé seul la cérémonie, de concert avec le nouveau syndic Albert de Fégely.

Et pourtant !

Léon Veuthey, *Un grand éducateur, le Père Girard*, Paris, E. de Boccard, 1934, pp. 143, 144 :

Le 9 septembre 1818, la distribution annuelle des prix eut lieu dans l'église des Cordeliers avec une pompe extraordinaire. La jeunesse française de Fribourg s'y rendait, en un cortège solennel, musique en tête, avec un flamboyant drapeau bleu portant en lettres d'or la devise *Spei publicae* : à l'espoir du pays. Les autorités au grand complet formaient un hémicycle à l'entrée du chœur. Au centre étaient Mgr Yenni, l'avoyer de Werro, le syndic de la ville et le préfet du district. A droite, les membres du Conseil communal ; à gauche ceux de la Chambre des scholarques. Les cinq instituteurs, collaborateurs du Père Girard, avaient pris place derrière une table où les beaux livres de prix fascinaient les élèves groupés dans la nef sous le regard anxieux des parents. Sur l'estrade, le Père Girard surveillait tout de son regard à la fois autoritaire et paternel. Au milieu du profond silence éclate bientôt le chant composé pour la circonstance par le Père Girard et exécuté par les 277 élèves de l'école qui y allaient de toute leur âme.

Après ce solennel hommage, le directeur un peu soucieux prend la parole d'une voix que fait vibrer l'émotion intérieure. L'orage est dans l'air. Il faut dissiper les malentendus, prévenir les accusations. Le Père Girard fait d'abord l'historique de l'école. De 40 en 1804, le nombre des élèves est monté à 277 en 1818. L'esprit en est excellent. La bonne volonté générale

« rend les moyens de répression inutiles ». On aime passionnément l'école qu'on abhorrait autrefois. Même les tout-petits, qui ne sont pas encore en âge de la fréquenter, viennent supplier le Père Girard de les accepter, ou bien se fauillent à l'improviste dans les classes pour assister aux leçons avec les grands. « Le désir de l'instruction est entré profondément dans l'esprit de notre ville ; il descend des parents aux enfants, remonte des enfants aux parents, passe d'enfant à enfant, de famille en famille, et rattache toutes les pensées à l'éducation. » Et le secret de cet amour pour l'école, le voici : « Tout en poursuivant l'utilité des études, nous avons cherché à les rendre riannes ; nous avons tempéré la fermeté de la discipline par la douceur ; par notre amitié encore, nous avons gagné celle des petits, et les parents ont cru nous devoir payer de quelque retour. »

Les oppositions à Girard

Simone Forster, op. cit. :

En Suisse comme ailleurs, l'enseignement mutuel va déclencher la première grande bataille pédagogique, abondamment traitée par la presse. Ses détracteurs sont des conservateurs, des membres du clergé et certains maîtres attachés à leurs pratiques. Ses partisans sont les libéraux qui jugent ce système démocratique, efficace et peu coûteux. Ils lui attribuent aussi le mérite de développer les aptitudes d'ordre, de régularité et de réflexion, indispensables au développement des nouvelles industries.

L'enseignement mutuel s'éteint progressivement en Suisse et en Europe au cours du XIX^e siècle. Il laisse quelques pratiques en héritage : les exercices gradués, les contrôles réguliers des connaissances, l'usage du tableau noir et des ardoises. Aujourd'hui, l'enseignement mutuel ressurgit avec la pratique du tutorat, de l'apprentissage entre pairs.

Thèse Louis Boucard, op. cit. :

Au premier abord, le mode mutuel présentait de très grands avantages : il mettait fin aux inconvénients de l'enseignement individuel ; il permettait un gain de temps, un gain d'argent et surtout un gain de maîtres. On comprend que des éducateurs, comme le Père Girard, se soient écriés : « L'instruction mutuelle est un véritable présent du ciel ! » et que des évêques, comme Mgr Yenni, de Fribourg, l'aient chaleureusement recommandée à leurs diocésains. Mais le premier enthousiasme passé, et les premières expériences couronnées de plus ou moins de succès, les critiques, d'abord timides, se multiplièrent, grossirent, devinrent passionnées et finalement renversèrent l'enseignement à la Lancaster.

Ces critiques portaient parfois sur des points de détail ou même des futilités : on reprochait à la méthode son « origine étrangère, anglaise et protestante » ; on l'accusait d'être « une nouveauté » ; on s'en prenait à l'organisation toute militaire de l'école, aux évolutions continues pour aller des bancs aux cercles ; on relevait en particulier tout ce qu'il y avait d'inconvenant - dans les classes où il y avait des filles - à faire manœuvrer militairement des fillettes et à leur faire escalader les bancs pour occuper la place réservée au moniteur ; on se plaignait du bruit confus qui régnait en classe lorsque plusieurs centaines d'élèves récitaient en même temps leurs leçons à leurs moniteurs respectifs.

Mais ce n'étaient là que légers coups d'épingle : on avait des reproches beaucoup plus graves à faire au mutualisme au point de vue moral et religieux, et surtout au point de vue pédagogique. A quoi aboutissait-on, en définitive, avec l'emploi des moniteurs, les assauts continuels pour la conquête de la première place, etc. ? Les opposants répondaient : **à la destruction des plus belles vertus chrétiennes comme l'obéissance, l'humilité, le respect de l'autorité et au développement des vices les plus dangereux pour la société comme l'insubordination, l'ambition, la vanité et la jalousie.**

Au point de vue religieux encore, on reprochait aux partisans de la nouvelle méthode de sacrifier l'enseignement dogmatique à l'enseignement purement moral et de consacrer trop de temps à l'étude de la grammaire aux dépens du catéchisme. Ajoutons qu'une dernière raison mettait en garde les catholiques contre le système lancastrien : à tort ou à raison, on affirmait que la franc-maçonnerie en était l'inspiratrice, ou du moins sa grande protectrice et son bailleur de fonds ; en tout cas, « le zèle persévérant et outré des ennemis de la religion catholique, dans tous les pays, à le prôner, soutenir et propager suffirait seul pour le rendre suspect », déclarait Mgr Yenni, qui était revenu de sa première admiration.

Reproches formulés par l'évêque Mgr Yenni

- Il répugne qu'un enfant forme d'autres enfants.
- Le mécanisme reproché aux autres méthodes se retrouve dans l'enseignement mutuel : prières cadencées.
- Bourdonnement continu : le cœur ne saurait se former au milieu du bruit.
- Cet enseignement favorise les passions : ambition, jalousie, colère, vengeance, orgueil surtout ; d'où l'insubordination dont on se plaint.
- Cette méthode n'a pas le cachet catholique et conviendrait à toutes les sectes.
- Il faut remplacer l'enseignement mutuel par le mode simultané.

Le Père Girard est très affecté par ces reproches. Et, en plus, sa mère est très malade. Ses amis accusent les Jésuites d'avoir influencé l'évêché. Manifestations devant l'évêché : *A bas l'évêque, les jésuites et l'avoyer Gottrau de la Riedera*. Le Provincial des Cordeliers se rend chez l'évêque, qui semble retrouver une certaine confiance en Grégoire Girard.

Enquête sur l'enseignement de Girard en 1823

Girard demande une enquête sur son enseignement, enquête acceptée par le Conseil communal. Hauts cris du parti clérical qui estime que seul l'évêque peut juger de l'enseignement religieux.

L'enquête a lieu dans la grande salle de l'école. Les autorités sont présentes au grand complet : en tête le préfet du district, le syndic de la commune, la Chambre des écoles présidée l'archidiacre Fontaine¹ auquel le nouvel affront qui lui a été infligé dans l'élection du prévôt de Saint-Nicolas n'a rien fait perdre de son dévouement au progrès et à la chose publique. Le curé de la ville Aeby, qui doit sa position au père Girard et a fait naguère l'éloge de l'enseignement religieux de l'école, n'a pas osé s'abstenir malgré son envie d'imiter l'exemple du prévôt Fivaz.

La vérification se fait par classe. On interroge les élèves sur le nombre de leçons de catéchisme et les livres de lecture en usage. Ils ont à produire leurs cahiers relatifs à l'instruction religieuse et morale. Si, à la suite de cet aperçu ou inventaire, le curé de la ville s'était déclaré pleinement édifié de la place faite à la religion dans l'enseignement de l'école, le père Girard se serait contenté de ce témoignage. Il n'aurait pas réclamé une seconde enquête. Mais le curé Pierre-Jean Aeby, n'ayant pas jugé à propos de faire la déclaration attendue, le préfet de l'école se voit contraint de réclamer une seconde enquête à laquelle tiennent d'ailleurs les parents des élèves et une partie des autorités communales. Le curé de ville, averti par le père Girard, n'ose s'y refuser tout en laissant voir l'ennui qu'il éprouve de cette nouvelle épreuve. Girard devient malade à cause de cette non-reconnaissance immédiate par le curé de ville. En campagne, sous l'influence des curés, on est pour l'évêque et contre Girard. Le bruit y circule que, soi-disant, le Père Girard a refusé de rencontrer l'évêque. En ville, des manifestations ont lieu en faveur du Cordelier. Il est acclamé lorsqu'il se rend à l'église.

Girard est contraint de se servir de la *Feuille d'Avis* pour démentir le bruit répandu dans les villages qu'il a refusé de se rendre à l'appel de l'évêque. Le jour même où ce démenti paraît, **plusieurs personnes de la partie allemande la plus exaltée du canton viennent en ville pour assister au supplice du Père Girard qu'on dit avoir été condamné à périr sur le bûcher comme hérétique.** En entrant à l'église des Cordeliers, ils sont étonnés de voir le Père Girard célébrant la messe.

Inquiet de l'atmosphère délétère qui règne, le préfet demande au Père Girard de renoncer à la seconde enquête. Girard se dit d'accord à condition que le curé Aeby signe un papier affirmant que les 16 catéchumènes qu'il prépare à la première communion connaissent bien leur religion. Le curé se contente d'écrire qu'ils sont *suffisamment instruits*. Girard vient chez le curé qui écrit, après atermoiements, qu'ils sont *bien instruits dans la religion*.

Le bruit court que le Père Girard va faire ses adieux aux enfants. Aussi trouve-t-il, à la reprise de l'école après les vacances de Pâques, une salle comble. Le catéchisme se fait comme d'habitude et les enfants répondent *comme des anges*. Girard prend la parole à la fin de la leçon et dit en terminant son intervention : « Occupez-vous de vos devoirs, de vos études, de vos jeux. Voilà ce qui convient à votre âge. Voici ce que feront ceux qui m'aiment : ils se tairont sur cette affaire d'école dont on parle tant et ils prieront également les autres de n'en rien dire. »

¹ Charles-Aloyse Fontaine, libéral, a accueilli la République helvétique en 1798 comme une chance. Elle lui permettait de fonder à Fribourg avec son cousin le Père Girard une école dans l'esprit de Pestalozzi, accueillant pauvres et riches, forts et faibles, dans un système d'enseignement mutuel. Il a été désavoué par l'autorité ecclésiastique de la Restauration, singulièrement par Mgr Yenni.

Rapports sur l'enseignement mutuel en 1823

Des rapports sur l'enseignement mutuel sont demandés dans tout le canton en 1823. C'est le Conseil d'Etat qui a chargé le Conseil d'éducation de faire cette enquête. Sur onze rapports reçus, neuf sont favorables. Un rapport défavorable, celui du préfet de Gruyère, un Monsieur d'Odet d'Orsonnens, neveu de l'évêque de ce nom. Il avoue d'abord ne pas

connaître la méthode car elle n'a pas pénétré le district, mais il l'estime bien dangereuse puisqu'elle soulève de telles méfiances. Parmi les rapports favorables, le plus concluant est sans contredit celui du préfet de Fribourg Rodolphe de Weck. Après avoir visité lui-même les écoles de vingt communes de son district, il constate que, loin d'être nuisible à la religion, l'enseignement mutuel produit des résultats qui, plus d'une fois et en plus d'un endroit, ont ravi les examinateurs. Le Conseil de l'éducation établit un rapport général qu'il envoie au Conseil d'Etat. Celui-ci refuse après des heures de discussion de le remettre à l'évêque.

Encouragé par ces rapports, le Père Girard décide d'écrire un mémoire sur l'enseignement religieux, pour faire suite à celui de 1818.

Ce mémoire du préfet de l'école, formant quinze pages, retrace l'historique de l'institution depuis son origine et s'attache encore une fois à en faire ressortir le caractère religieux, ainsi que les perfectionnements apportés à l'instruction depuis cinq ans, c'est-à-dire à partir de son dernier mémoire de 1818. Il revient sur sa *Grammaire des campagnes*, condamnée à l'évêché et approuvée par les prélats de France, en dépit des omissions qu'on y a signalées.

« Les mots de moniteurs et d'enseignement mutuel, rappelle Girard, n'ont pas offensé les yeux de ces évêques, bien que très catholiques et très royalistes. Tous partent du principe que pour rendre les peuples religieux, il faut les instruire dans la langue, et ce qui leur a fait le plus de plaisir, c'est de voir la grammaire mise au service de la piété et des mœurs. Le Conseil royal de l'instruction publique en a pensé de même. »

Vers la suppression de l'enseignement mutuel ; pamphlets

Le Conseil d'Etat discute pendant cinq heures du maintien ou de la suppression de l'enseignement mutuel. Les douze aristocrates du Conseil - on est au temps de la Restauration - se scindent en deux, six contre six. L'avoyer Philippe de Gottrau doit trancher. Il le fait dans le sens du parti jésuitique dont il est la personnification incarnée.

C'est les larmes aux yeux que le syndic-président du Conseil communal Albert de Fégely annonce la suppression imminente de l'enseignement mutuel.

Les amis de Girard, le Conseil de l'éducation, la bourgeoisie de Fribourg, Nicolas Chappuis à Fribourg, le pédagogue Naville à Genève prennent ardemment la défense de Girard alors qu'un nommé Van den Wyenberg (prêtre ?, sujet du roi de Prusse) s'en donne à cœur joie, parcourant les villages et les presbytères pour déblatérer contre l'hérésiarque qui dresse chaire contre chaire, autel contre autel. La presse ultralégitimiste de France reçoit le mot d'ordre de Fribourg. C'est, comme en 1816, le *Drapeau blanc* de Paris qui reçoit les confidences des ennemis de Girard. Le 29 avril, cet organe des absolutistes religieux et politiques insère une lettre datée de Lausanne où on attribue au Cordelier fribourgeois et aux Girardistes, d'accord avec les agitateurs européens et les brouillons philosophiques, le projet d'expulser les Jésuites.

Le plus injurieux de ces pamphlets est celui qui est signé *Frère Bonnefoi*, « portier du monastère de Jérusalem » et daté du 4 avril 1823. Ce frère portier, soi-disant originaire des Petits Cantons, a appris avec indignation que le Père Girard a établi une nouvelle école où

l'on apprend aux enfants à en remonter à leurs pères et mères, aux paroissiens à faire la leçon à leur curé, et aux prêtres à faire la leçon à leur évêque. Mais ce qui indigne le plus le Père Bonnefoi, c'est d'ouïr le récit d'une visite faite au Père Girard par un Vaudois qu'on appelle le général, dont le nom est celui d'un instrument de musique et qui a été à la tête du gouvernement helvétique en 1798. Le général de Laharpe, car c'est de lui qu'il s'agit, sortant d'un entretien où il est resté plus d'une heure avec le père Girard dans sa cellule, aurait dit : « En vérité, je n'aurais pas cru trouver des idées si sublimes et si libérales sous le froc d'un moine. » Laharpe, pour le frère Bonnefoi, est un *petit Robespierre*.

Pour conclure, Frère Bonnefoi - nom sous lequel se cache Jean-François Vuarin, le curé de Genève, official, vicaire général - conseille au père Girard un petit pèlerinage en Terre sainte où il ferait pénitence et porterait le cilice. A cet écrit du frère Bonnefoi s'ajoute une lettre où l'enseignement mutuel est pris à partie comme ayant été introduit en France en 1815 par le régicide Carnot.

Le Grand Conseil en 1823 et l'enseignement mutuel

Le Conseil de l'éducation, sous la plume du chanoine Fontaine, s'adressant au Grand Conseil, termine son message par ces mots : « Excellences, daignez incliner vos regards sur la jeunesse de votre capitale, si intéressante et si pleine d'espérance. Veuillez lui conserver ce qui fait son bonheur, et aux pères de famille ce qui fait leur consolation. L'Eternel ne manquera pas de récompenser votre sagesse en répandant ses bénédictions sur votre illustre carrière. »

Les propos du chanoine Fontaine ne manquent pas leur effet sur la partie la plus éclairée du Grand Conseil. Mais celle-ci n'a pas besoin de ce langage pour se faire une conviction sur les mérites de l'école de Girard et sur ses bienfaits pour le pays. Quant aux absolutistes religieux et politiques, leur parti pris est fixé depuis longtemps. Rien n'a été épargné pour que les indécis du Grand Conseil se rangent aux opinions anti-Girard, dominantes dans le clergé.

On ressasse toutes les accusations formulées contre le Père Girard, même insignifiantes comme les mots de chat, de vin et curé figurant dans des tableaux de lecture ou l'introduction de livres qualifiés d'hérétiques. On n'a garde d'oublier les attaches révolutionnaires, les relations protestantes entre autres avec M. de Perrot de Neuchâtel, désigné comme un zélé dangeux de la foi protestante. La calomnie avait respecté jusqu'alors la robe noire du prêtre et du moine cordelier. Sa vie privée irréprochable avait même fait dire à un de ses détracteurs : « C'est fâcheux qu'on ne puisse rien trouver en lui de répréhensible. » On imagine de jeter du louche sur les relations d'amitié qu'il a entretenues avec quelques dames protestantes âgées à Berne. On s'abaisse même à corrompre des députés.

Lors de la séance qui doit décider du sort de l'enseignement mutuel, **Romain de Werro se fait l'ardent défenseur de Girard** et démontre l'illégalité d'une prise de décision par le Grand Conseil. L'orateur qui critique le plus Girard est le général Nicolas de Gady, obscurantiste et réactionnaire : en faisant raisonner les enfants sur Dieu et sur tout, affirme-t-il, on détruit le respect dans la famille, la morale comme la religion dans la société. On favorise l'athéisme. Comme ancien ami de Girard, il ajoute : tel que je le connais, s'il avait

entendu ce que je viens de vous dire, je suis sûr que le premier de tous il dirait : il ne faut plus d'enseignement mutuel.

79 voix contre 35 prononcent la suppression de l'enseignement mutuel. Deux jours après cette séance, le 6 juin 1823, le Père Girard envoie sa démission.

Le Dr Berchtold écrit dans *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg*, 1847 :

« Ainsi fut accompli un acte de vandalisme sans exemple. L'école modèle des écoles modèles fut proscrite ; le grand citoyen qui l'avait créée, et à qui l'antiquité eût décerné une couronne, fut brutalement destitué de ses fonctions et les conservateurs de l'époque eurent la satisfaction d'avoir détruit un établissement qui n'avait pas son égal en Europe et était devenu la première condition de notre prospérité nationale. »

La maman du Père Girard, son décès ; offre de Stapfer

Le 29 juin 1823 meurt la mère du père Girard. Ce n'était pas une femme ordinaire que Marie Françoise de Landerset et on sait quelle influence elle avait eue sur le caractère de son fils et sur sa manière de penser et de sentir. Mais c'est précisément ce qu'il nommait la théologie de sa mère qui avait indisposé contre cette noble femme toute la troupe des Zelanti¹ et des fanatiques. Car c'était elle qu'ils accusaient d'avoir fait de son fils un hérétique ou peu s'en faut. De là une de ces haines dont les dévots ont le triste privilège. Après la mort de Mme Girard, cette haine se manifeste par un acte inouï, **la profanation de sa tombe et l'exhumation de sa dépouille mortelle** qu'on trouve un matin gisant sur le chemin qui longe le cimetière. La croix de bois dont la main des élèves de Girard orna plus tard la tombe restaurée avec cette inscription : *A la mère de notre bienfaiteur*, sera enlevée par les mêmes fanatiques. De quel nouveau déchirement souffre le père Grégoire frappé ainsi dans ce qu'il a de plus cher au monde ! Toutes les avanies des Van den Wyenberg et autres n'étaient rien en comparaison.

A la suite de tous les malheurs qui ont frappé Girard, l'ancien ministre Stapfer, de Paris, envoie au Cordelier une proposition de venir dans la capitale française. Il n'y a aucune suite à cette offre.

Mais le plus triste résultat de la retraite du père Girard est le changement négatif qui va s'opérer dans la jeunesse.

¹*Les Zelanti : les prélats de l'Eglise catholique qui défendent inconditionnellement la théologie du Vatican.*

Le Père Girard et la formation du corps enseignant

Girard demeure à Lucerne où il enseigne la philosophie de 1823 à 1834. Membre du Conseil d'éducation et de la Société suisse d'utilité publique, il est un pionnier dans la formation des jeunes filles et dans celle des maîtres d'école. Rentré à Fribourg en 1835, il rédige sa principale œuvre pédagogique, *De l'enseignement régulier de la langue maternelle dans les*

écoles et les familles (1844), récompensée par le prix Montyon décerné par l'Académie française.

Les cours de répétition appelés « Ecole normale »

On lit parfois que l'Ecole normale des instituteurs du canton de Fribourg a été créée à Hauterive en 1859. C'est faux. Le Régime radical, en 1848, avait établi à l'Ecole cantonale (ex-Collège St-Michel) une section pédagogique appelée Ecole normale, dirigée par Alexandre Daguët. Auparavant, on appelait Ecole normale des *cours de répétition* qui duraient de un à trois mois, cours qui réunissaient des instituteurs pour y recevoir une formation.

Le premier cours appelé Ecole normale a eu lieu en 1822. Le Père Girard a été prié de surveiller cette nouvelle *Ecole des régents* de très près. M. Martin, régent à l'école modèle de Bulle, s'inscrit pour devenir le régent-maître. Il subit un long examen avant d'être désigné. Avant l'ouverture du cours, des oppositions apparaissent, le Père Girard étant honni par la droite réactionnaire, l'évêque et les Jésuites. En définitive, il est nommé par le conseiller d'Etat Odet. Il ne se contente pas de superviser le travail de M. Martin. Il donne lui-même des cours : des exhortations et des cours de pédagogie. Il y insiste sur le respect dû à l'enfance, le principe de la persuasion qui doit l'emporter sur le principe de la terreur, l'hygiène, les moyens d'inculquer la piété et la piété filiale, la charité, l'émulation, l'enseignement mutuel avec son application aux diverses branches de l'enseignement primaire. Le Père Girard rend attentif son auditoire sur les défauts reprochés aux maîtres d'école, la vanité et le pédantisme. (Cf. *P. Grégoire Girard, Traités pédagogiques, sociologiques et philosophiques*, ouvrage paru sous la direction de Eugène-Joseph Egger en 1954.)

Le gouvernement reparle, en 1832, de la création d'une « école pour instituteurs ». Un inspecteur cantonal des écoles primaires est nommé en la personne de Joseph Pasquier¹, de Gruyères, instituteur à Carouge, auteur d'un mémoire sur l'instruction élémentaire destiné à la Société d'utilité publique. L'acte de sa nomination spécifiait qu'il deviendrait directeur de l'Ecole des régents dès sa réouverture. De 1833 à 1847, onze cours de répétition ont lieu à Hauterive sous la direction de Joseph Pasquier. L'organisation diffère très peu de celle mise en place en 1822. Les instituteurs en poste qui participent à l'Ecole des régents sont souvent des gens modestes. Dans son mémoire de licence, François Genoud les classe en cinq catégories: **1) des paysans qui souhaitent un petit revenu annexe ou qui ont dû renoncer à l'agriculture pour des questions d'héritage 2) ceux pour qui ce métier présente un unique refuge, comme les estropiés privés d'un bras ou d'une jambe 3) d'anciens militaires du service étranger, estropiés ou non 4) d'anciens ecclésiastiques 5) des fils de régents qui poursuivent l'activité de leur père.**

Le choix de l'abbaye d'Hauterive pour héberger les cours de répétition n'est pas fortuit. En 1805, l'abbaye avait proposé au gouvernement de Fribourg l'ouverture d'une école semblable à celle qui venait d'être supprimée à l'abbaye de Bellelay. En 1812, le Petit Conseil a demandé qu'une école secondaire de trente élèves au moins soit ouverte à Hauterive dans le délai de trois ans. Des difficultés financières ont empêché cette réalisation. L'idée refait surface en 1831. L'abbaye paraît favorable au projet que lui soumet le Conseil d'Etat d'ouvrir

une école secondaire. Mais ce sont les régents que le couvent reçoit pour leurs cours de répétition. Ce qui arrange l'abbaye.

L'école secondaire s'appellera Ecole moyenne et sera ouverte à Fribourg en 1835.

¹Joseph Pasquier a suivi le gymnase et le lycée au Collège St-Michel de 1809 à 1817. Il accomplit une année d'études théologiques avant d'entrer dans l'enseignement en qualité de professeur de langues anciennes au collège de Carouge, le 1^{er} novembre 1819. Le 1^{er} janvier 1833, il est nommé inspecteur général des écoles du canton de Fribourg. Il assume en outre la direction de l'Ecole des régents - cours de répétition - jusqu'à l'avènement du Régime radical en 1848. De 1848 à 1857, il fut l'un des trois inspecteurs cantonaux. En 1859, lors de la création de l'Ecole normale d'Hauterive, il en deviendra le premier directeur. Joseph Pasquier joue le jeu des cléricaux. Par exemple, il supprime dans les écoles primaires la grammaire Chappuis, inspirée par Girard. Il apparaît que Pasquier parvient à se sustenter à divers râteliers...

Le Père Girard et les Ecoles normales

A Lucerne, Girard est l'objet de diverses sollicitations. Arrêtons-nous à celles qui concernent les Ecoles normales.

On lui a demandé de devenir directeur de l'Ecole normale du Jura créée en 1835. Il lui est aussi proposé de participer aux travaux de la Société suisse d'utilité publique qui se réunit à Trogen (Appenzell) sous la présidence du savant historien Zellweger¹, ami et admirateur du Père Girard. A Trogen, cette société charge le Père Girard de visiter des écoles normales.

Il commence naturellement sa tournée par Fribourg, où il y a non pas une Ecole normale proprement dite mais - comme indiqué ci-dessus - un simple cours de répétition que donne pendant trois mois à 30 instituteurs l'inspecteur Pasquier, assisté de quelques maîtres auxiliaires. On sait le peu de goût qu'a le Cordelier pour l'empirisme de Pasquier, son travail basé sur l'expérience et non pas sur la raison. Mais il a le bon esprit de n'en rien laisser paraître lors de sa visite. Dans le rapport même destiné à la Société d'utilité publique, il rend justice au zèle du maître et des élèves et loue la clarté avec laquelle le directeur du cours donne ses leçons. Il ne se gêne pas en revanche pour regretter **l'absence d'un cours spécial de pédagogie**, base essentielle pour tout véritable enseignement de ce genre. Il blâme plus encore l'absence d'une école normale véritable et ne craint pas d'en donner la raison par cette phrase significative dans son laconisme : *L'instruction du peuple n'est pas populaire dans ce canton*. Il cite à l'appui de ce jugement la guerre qu'on fait à l'Ecole moyenne qui, pas plus que la sienne, n'a échappé aux attaques de certain parti. A peine instituée, on en demande la suppression au Grand Conseil. « *Les chouettes, dit-il dans son rapport, n'aiment pas la lumière ; elle leur fait mal aux yeux.* »

De Fribourg, le père Girard accompagné de Chappuis, le directeur des écoles municipales, se rend à Lausanne pour y voir des écoles normales, véritables celles-là, avec trois ans de durée, et une école d'application. Girard en estime l'existence nécessaire pour l'apprentissage de la profession enseignante. A l'école normale masculine, on vient d'en ajouter une féminine sous la direction d'une institutrice de mérite, Cornélie Chavannes, fille d'Alexandre Chavannes qui avait montré tant de zèle pour la méthode de Pestalozzi.

Les plus beaux programmes sur le papier et la meilleure organisation ne sont rien sans leur réalisation intelligente et consciencieuse. Et c'est le cas à Lausanne. L'école normale du sexe masculin est entre bonnes mains sous la direction du pasteur Gauthey. Deux enseignements surtout frappent les visiteurs, le cours de religion et l'instruction civique.

Des écoles normales de la Suisse allemande que la Société d'utilité publique avait pris l'engagement de faire examiner, il en était une qui n'avait pas eu l'honneur d'une visite officielle : c'était celle de la partie allemande du canton de Berne. A la prière de Zellweger, Girard accepta la mission de la visiter. Il consacra à cette enquête quelques jours du mois de septembre de l'année 1838. Cette école, dirigée depuis 1835 par le savant pasteur Rickli, et composée de 60 élèves-maîtres et de 56 enfants formant l'école d'application qu'on nommait alors un peu ambitieusement école modèle, lui fit l'effet d'une institution patriarcale où l'ordre se conciliait avec la liberté et où la culture du cœur était jointe à celle de l'intelligence. Il approuvait aussi beaucoup l'alliance du travail des champs avec le labeur intellectuel, qu'il estimait aussi favorable au bien-être physique des futurs instituteurs qu'à leur heureuse influence au sein des populations agricoles où ils étaient appelés pour la plupart à exercer leurs fonctions. Aussi le rapport de Girard publié dans les actes de la Société d'utilité publique fut-il élogieux.

¹ *Johann Konrad Zellweger, 1801-1883, de Trogen, pédagogue appenzellois qui s'est dévoué tout spécialement pour les enfants démunis.*

La faillite du frère du Père Girard

Les rapports de Girard sur les Ecoles normales de Fribourg et de Lausanne devaient être présentés à la réunion de la Société d'utilité publique qui s'assemblait le 30 août 1836 à Genève. L'auteur avait promis à son ami Naville de s'y trouver pour le lire. Mais en faisant cette promesse, Girard comptait sans l'événement qui, pour un temps le marquera profondément : la faillite de l'un de ses frères, le colonel Louis Girard¹, faillite dont les causes étaient de fausses spéculations et des dépenses exagérées. La perte de quelques milliers de francs engagés dans le commerce de son frère et qui lui permettaient de faire quelque bien autour de lui l'affectait moins que l'atteinte portée à l'honneur et aux intérêts de sa famille. Dans ces circonstances, le père Grégoire ne se sentait pas la force de se rendre à Genève et avait à peine celle de sortir de sa cellule.

¹ *Louis Girard, 1775-1846, frère de Grégoire, a épousé Marie-Madeleine de Castella. Au service de l'Angleterre de 1794 à 1800, il participe à la campagne d'Egypte. Capitaine aide-major de 1805 à 1811, puis lieutenant-colonel de 1811 à 1815 dans les milices fribourgeoises, il commande les contingents fédéraux envoyés au Tessin en 1813 et à Genève en 1814. Colonel fédéral de 1815 à 1830 ; conseiller communal de Fribourg de 1832 à 1837 ; directeur des postes cantonales de 1832 à 1837 ; chevalier de la Légion d'honneur. Le premier contingent des Grenadiers fribourgeois était commandé par Louis Girard.*

Quatre personnages pour enseigner la langue

Roger Nussbaum a exercé la fonction de directeur des études pédagogiques de Genève de 1955 à 1985. Il fut aussi le président de CIRCE, la Commission interdépartementale romande

pour la coordination de l'enseignement, à l'origine de « l'école romande ». Roger Nussbaum, dans son ouvrage *L'expression écrite à l'école primaire*, Editions Payot 1978, cite le Père Girard comme modèle. Ses citations du pédagogue fribourgeois sont tirées de l'ouvrage de Girard intitulé *De l'enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles*, Dezobry et Magdeleine, Paris, 1853.

Pour atteindre son but, le Père Girard imagine un cours de langue mis au point par quatre « personnages » : **le grammairien, le logicien, l'éducateur, le littéraire.**

Le grammairien fournit le « matériel » de la langue et ses formes. Mais avec mesure, en respectant la faiblesse des élèves. Il prévient, par des exercices simples, les fautes qu'ils pourraient commettre et corrige avec soin celles qui leur échappent, en parlant et en écrivant. Il veille à la régularité de l'enseignement, à son développement progressif, au maintien de son caractère pratique : « Depuis longtemps la saine didactique nous crie : *Peu de règles, beaucoup d'exercices* ». Il tient à l'harmonie entre les différentes parties : syntaxe, vocabulaire, conjugaison, composition.

Le logicien habitue l'élève à penser et à s'exprimer avec justesse. En cela, il est toujours conscient de l'âge de ses élèves, il prend garde au niveau de leur développement. « Le langage qui est l'expression de la pensée, en est aussi l'image. Or l'élève, à l'âge de sept ans ou huit ans, ne parle encore que par propositions composées de peu d'idées, ou par phrases qui expriment toutefois deux pensées, mais peu compliquées et d'une facile construction. » Bien que prudent, le logicien accorde sa confiance aux élèves. Il les veut actifs : « Il est certain que du commencement à la fin, les enfants peuvent mettre du leur dans les leçons de langue maternelle, dès qu'elles suivent le développement naturel des facultés. Une fois éveillées par quelques indications simples et précises, puis soutenues par plusieurs exemples sagement choisis, ces facultés sont à même de produire beaucoup de leur propre fonds. »

L'éducateur cultive l'esprit et le cœur de l'élève. Prenant la nature humaine comme point de départ, il tend vers un point d'arrivée, la connaissance de Dieu. L'éducateur cultive graduellement et « harmoniquement » les facultés de l'enfant, les sens, l'intelligence, la mémoire et l'imagination en prenant pour objet l'homme, la famille, la patrie, le genre humain, la nature, son Auteur, la Providence, Jésus-Christ sauveur des hommes. Enfin, il favorise et développe sa tendance morale et sa tendance sociale.

Le littéraire intervient enfin, car il faut « relever par le beau le mérite du vrai, du bon et de l'utile ». Les élèves du cours de langue s'exercent à des récits, des lettres, des descriptions, des dialogues, de petits discours. Par là, ils sont conduits « au point de pouvoir penser, parler, écrire avec suite, connexité et conséquence ». Le littéraire leur enseigne à mettre dans ces travaux de la grâce et de l'harmonie. (...)

Le Père Girard s'est voulu moraliste, psychologue et pédagogue. A vrai dire, ce qui frappe, c'est que sa connaissance de l'enfant et des problèmes pédagogiques semble procéder d'abord d'un bon sens solide, puis d'une pratique, enfin d'un profond amour.

Le Père Girard assigne à l'enseignement de la langue maternelle un but élevé : formation de l'esprit, formation du cœur par le développement des tendances morales, sociales,

religieuses et par une recherche de la beauté. Nous trouvons chez lui un encouragement à viser haut, à refuser de faire de l'enseignement de la composition une affaire de technique seulement. Cette discipline peut et doit devenir largement éducative.

Chanoine Léon Barbey : Grégoire Girard et la pédagogie moderne

In *Mélanges Père Girard*, Imprimerie St-Paul 1953, l'abbé Léon Barbey¹ donne dans son étude toutes les références à l'œuvre du Père Girard. Le lecteur pourra s'y référer. **Quelques passages du texte de Léon Barbey :**

- ◆ Girard introduit des manuels de religion plus concrets, mieux adaptés à la mentalité enfantine. Pour l'école de Fribourg, il a rédigé trois cahiers progressifs : le premier, sous le nom de *vocabulaire*, était destiné à faire saisir par les enfants tous les objets qui se trouvent dans le cercle de leur expérience ; le second, sous le nom *d'introduction au catéchisme*, les amenait dans le domaine de la morale et de la religion ; le troisième, intitulé *la Sainte Trinité*, devait initier les enfants au christianisme. Autant de nouveaux moyens de préparer l'enfance à déchiffrer la lettre du catéchisme diocésain. Auparavant, on se bornait à l'apprendre par cœur ; Girard parti, l'on retombera dans le psittacisme... et on y restera longtemps.
- ◆ Le Père Girard souhaite **que le maître lise chaque jour à toute la classe une belle histoire, une parabole, ou le récit d'une noble action**, qui élève le cœur au point de vue moral. Les enfants raconteront ensuite ce qu'ils auront entendu lire. Tout cela doit être très court, un quart d'heure au plus. Mais c'est par là que le maître éveille et anime le sentiment moral et religieux des enfants, et ce procédé est plus efficace pour le cœur que la mémorisation du catéchisme. De même il faut faire **chaque jour quelques brefs exercices d'intelligence**, demander d'où vient telle chose, à quoi elle sert, quel est son emploi. Dans ces sortes d'exercices quotidiens, le maître parle à toute la classe. Il se présente à elle mieux qu'en maître : en père.
- ◆ Si la classe est une communauté de vie, elle n'a pas seulement à instruire, mais à éduquer. Sur le plan religieux, pas seulement à expliquer la foi, mais à apprendre à la vivre ; pas seulement à enseigner des formules de prières, mais à initier l'enfant à l'esprit de prière, à la prière vécue, en esprit et en vérité. Il ne suffit pas qu'il sache le Pater, l'Ave, le Credo, les actes de foi, d'espérance et d'amour, qu'il prie avant et après les leçons. Girard a remarqué combien les paroles de ces prières du chrétien adulte demeurent étrangères à l'enfant. Quel danger, une fois que sa mémoire s'en est emparée, qu'il vienne à les réciter machinalement.
- ◆ Si l'enseignement ne transmet pas des vérités à gober toutes rondes, il apprend et entraîne à penser, à redécouvrir la vérité. Il ne s'agit plus seulement de savoir et de montrer qu'on sait, en récitant fidèlement ce qu'on a entendu tomber de la bouche auguste du magister : pur exercice de mémoire ! Il faut se mettre à comprendre et à juger. Cela, Girard y tend de toute sa force : **« Les êtres de mémoire seront remplacés par des élèves judicieux, intelligents, sensibles et**

dévoués au bien. » Or c'est de cela qu'on a peur dans le Fribourg de la Restauration et dans l'entourage réactionnaire de Mgr Yenni.

- ◆ Un enfant peut stimuler la pensée d'un autre enfant, à certaines conditions, mieux que ne le ferait un maître, fût-il docteur en théologie. « Sans doute, l'enfant (le moniteur) ne pourra pas montrer ce qu'il n'a pas appris lui-même ; mais il peut communiquer ce qu'il sait et il s'en acquittera mieux que la plupart des maîtres... L'élève-instituteur ne sait pas mieux sa leçon que le maître, mais il la sait d'une autre manière que lui, d'une façon plus enfantine, et c'est de cette manière qu'il faut instruire les enfants ». On devine avec quel effroi les esprits bornés de la ville que Girard qualifiera un jour de « village-souverain » reconnurent dans cette vue de psychosociologie scolaire une menace pour le prestige du maître et de toute autorité.
- ◆ **Nous préférierions nous dispenser, pour la gloire de Mgr Yenni, de commenter ses lettres au Père Girard des 25 février et 26 mai 1823. Mais l'histoire a besoin d'analyser les documents. Quelques points tirés de l'analyse des lettres épiscopales :**
- ◆ L'objet des réclamations formulées contre l'enseignement mutuel est que « cette méthode a pour résultat incontestable l'affaiblissement de l'autorité des Curés sur la jeunesse et la prétention du corps enseignant à ne relever que de l'autorité civile. L'un des premiers fondements de l'éducation doit être la soumission, et une soumission absolue ; ce qui ne peut avoir lieu ni dans (sic) le moniteur ni dans les élèves. Il répugne qu'un enfant forme d'autres enfants. » Conception tout unilatérale de l'obéissance ; comment saint Paul a-t-il pu inviter les pères à ne pas « exaspérer » ni « irriter » leurs enfants ? (Eph., VI, 4 ; Coloss., III, 21.) Puis le malheureux prélat s'aventure sur le terrain de la technique pédagogique. Il affirme que l'enseignement mutuel est « pur mécanisme, nul pour l'éducation et entraîne dans la classe un continuel bourdonnement de voix, ce qui est bien peu... catholique, car la Religion demande dans les écoles le silence. » (sic). Comment cela ? Rien de plus simple à démontrer. L'enfant aime bavarder et l'enseignement mutuel l'amène à parler en classe ; or « la Religion demande dans les écoles... une certaine contrainte pour accoutumer à l'abnégation de soi-même et aux privations, qui sont l'esprit de Jésus-Christ ». On a envie de pleurer devant cette théologie. Enfin, voici le point de vue moral. « Que devient la justice dans un système qui provoque des partialités ? Que devient l'humilité alors que toute la méthode porte à l'ambition, à l'orgueil et à la présomption ? »
- ◆ Quant à la deuxième *Lettre épiscopale*, elle quitte le terrain de la théorie, et tout devient beaucoup plus clair. La méthode est mauvaise parce que soutenue par les « feuilles libérales et anticatholiques » et parce que, loin d'être en usage dans les états pontificaux, elle y a été prohibée, ce qui s'avéra être une contre-vérité. **Elle est mauvaise parce qu'elle plaît aux enfants, alors que la Bible veut pour eux la verge et la croix.** (On s'excuse de reproduire des raisonnements qui en disent long sur l'état de la théologie de ce temps à Fribourg.) Il ressort assez clairement de ces textes pitoyables que ce n'est pas la technique de

l'enseignement mutuel, c'est son esprit, sa doctrine implicite, mais agissante, qu'on accuse. On l'accuse par pauvreté intellectuelle et timidité de caractère, sous l'influence des courants politiques de droite qui, en pédagogie comme en sociologie, sont pour la manière forte, la politique de poigne et, à la limite des concessions, pour un paternalisme d'Ancien Testament.

- ◆ Quant au Père Girard lui-même, il voyait et attendait que l'enseignement mutuel développât, outre la science et l'intelligence, une certaine attitude sociale chez ses élèves. Loin de la redouter, il en avait beaucoup espéré dès le début. Il put s'en déclarer ravi par la suite, voyant qu'elle prenait une direction totalement différente de celle que lui attribuaient ses adversaires.
- ◆ L'avantage le plus visible, c'est que les pauvres et les riches s'y coudoyant, comme dans toute école publique, il arrivait qu'un élève de condition modeste fût le moniteur d'un riche. Cela n'entraînait aucune difficulté sérieuse entre les enfants qui, hors de l'école, se remettaient à jouer en oubliant la hiérarchie monitoriale. Que Girard ait accepté ce brassage des classes, qu'il l'ait voulu, nous concevons le dépit que certains pouvaient en éprouver, mais nous y voyons simplement la preuve que **l'école populaire n'était pas un vain mot pour lui**. D'extraction patricienne du côté de sa mère, Girard était un vrai démocrate, qui saluait avec joie l'aurore d'un nouvel esprit public dans les générations futures de la cité des Zaehringen.
- ◆ Mais la réalisation la plus audacieuse de Girard en sociologie scolaire est sans contredit l'institution des **jurys d'enfants**, dont on s'imagine également que l'invention date de ce siècle. « Les fautes graves doivent être consignées dans un registre appelé le *Livre noir*, et chaque semaine un jury d'enfants, composé de moniteurs et d'élèves choisis dans chaque classe, connaît du délit. Le coupable sera amené devant le tribunal où il se défendra. Les juges prononceront et le maître ayant recueilli les suffrages ratifiera la sentence s'il n'y a pas lieu à la réformer.

¹ *L'abbé Léon Barbey est né en 1905 et il est décédé en 1992. Il obtient un doctorat à Fribourg et poursuit des études postgrades à Louvain, Paris et Genève. Professeur à l'Ecole normale d'Hauterive de 1931 à 1939, il est en plus rédacteur du « Bulletin pédagogique » et président de la Société fribourgeoise d'éducation. Joseph Piller, conseiller d'Etat directeur de l'Instruction publique - dont le souci prioritaire est l'Université - ne supporte pas un article du « Bulletin pédagogique » où l'abbé Barbey se permet d'écrire que « ce n'est plus tant l'école primaire qui est à la mode. On ne dédouble plus partout des classes de 60 à 70 élèves. (...) » L'abbé Barbey est dégommé. Il passe un certain temps au Technicum puis il devient aumônier de l'institut d'Orsonnens. Il doit s'exiler pour trouver une fonction à la mesure de ses capacités. Il enseigne aux Facultés catholiques de Lyon de 1947 à 1968. Le conseiller d'Etat José Python le rappelle à Fribourg et il devient directeur de l'Ecole normale puis professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg jusqu'en 1975.*

L'idéologie de Girard

D'après Fritz Oser, Roland Reichenbach, *Père Grégoire Girard*, Editions Universitaires, Fribourg, 2002

Texte de Francis Python :

Il faut signaler d'abord les tensions religieuses que le Père Girard vécut intimement dans sa vocation et ses fonctions ecclésiastiques. Dès ses études philosophiques et théologiques en Allemagne, le Père Girard est **attiré par les Lumières** et cherche à **concilier foi et raison**, à trouver un équilibre entre liberté et institution, plus sensible à la morale évangélique qu'aux dogmes, plus attiré par le « christianisme historique » que par un « christianisme scolastique ». Il surmontera sa crise spirituelle en puisant dans sa dévotion franciscaine et en recourant à la philosophie de Kant¹, ce qui ne put que le rendre suspect aux tenants de l'orthodoxie. Le joséphisme² qu'il voit à l'œuvre à Wurtzbourg le rendra accommodant face à l'Etat dans les relations entre les deux pouvoirs qu'il tentera toujours d'harmoniser. Cette ouverture qu'on taxa de libéralisme religieux le pousse à collaborer pour le bien de l'Eglise avec les nouveaux pouvoirs de la République helvétique ou à prévenir et à désarmer les conflits entre son évêque et l'autorité civile.

¹*pédagogie kantienne : c'est la **trilogie discipline, culture et destination morale** qui émaille l'œuvre de Kant. La discipline consiste à soustraire à l'enfant sa liberté car il est englué dans ses instincts proches de l'animal. Puis, la culture consiste à ajouter des idées dans son esprit vierge et à terme lui permettre de concevoir sa morale. La nature de l'homme n'est ni bonne ni mauvaise, mais c'est l'éducation qui le guide vers des objectifs moraux et une possible amélioration de l'humanité. La raison pratique impose à l'homme - le devoir-être - de se choisir un idéal. « Entre dans le monde. J'ai mis en toi toutes sortes de dispositions pour le bien. C'est à toi qu'il appartient de les développer, et ainsi ton bonheur ou ton malheur dépend de toi. C'est ainsi que le Créateur pourrait parler aux hommes ! » Enfin, la culture morale, les maximes, la bonne conduite, permettront aux grands enfants de s'imposer un ordre, de se donner une loi et ainsi de substituer le devoir à la contrainte. De ce point de vue, les préceptes religieux découlent de la morale ; originalité kantienne où la religion dérive de la raison pratique.*

²*joséphisme : une façon pour l'Etat de placer la religion et les Églises sous son contrôle.*

Au sujet de la morale : des idées émises proches de celles de Girard

Michel Anselme, *Après la morale quelles valeurs*, Privat 1989.

La morale : l'ensemble des règles qui permet aux sociétés humaines de durer en protégeant, en l'homme, ce qui le rend humain. Le moralisme : la prétention de certains à vouloir uniformiser les principes qui découlent de leurs propres opinions. La morale n'est pas intangible. Elle est variable et relative. Mgr Bouvier, évêque du Mans décédé en 1854, refusait l'absolution aux acteurs et aux actrices. Aujourd'hui, ils se font photographier avec

le Pape. Des règles de bon sens ont déjà été élaborées par l'homme primitif : tu ne tueras et tu n'agresseras pas ; tu ne voleras pas ; tu ne feras pas de faux-témoignage ; interdictions plus ou moins nuancées relatives à l'inceste et à l'adultère. Les codes d'Asie Mineure - 2000 avant J.-Ch. - reflètent une morale simple et très élaborée afin que le « pervers soit éliminé », que « le puissant n'y opprime pas le faible ». C'est une morale indépendante des dieux et de leurs sanctions. Confucius (- 500), indépendamment de toute religion, demande de *ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse*. Le rôle de la morale est de respecter cinq valeurs fondamentales : **la liberté** (liberté de choisir) ; **l'équité** : sa propre liberté ne doit pas réduire celle des autres et promouvoir une égalité de chances pour chacun, ainsi que pratiquer la tolérance et l'altruisme ; **la vérité** : juger, maintenir le débat moral dans le cadre de la connaissance des situations et des conséquences ; **la solidarité** : solidarité avec l'espèce ou *obligations biologiques* en vue d'assurer la survie et l'amélioration de l'espèce et de ses individus ; *obligations socio-culturelles* en vue de contribuer à l'humanisation de l'humanité en lui transmettant l'héritage reçu et, si possible, en lui apportant davantage ; ceux qui ont accompli, tout au long de l'histoire, des choses remarquables n'étaient pas toujours les plus riches de savoir, mais ceux qui avaient le plus de volonté et de persévérance.

L'école après le Père Girard

Dès que Girard eut quitté Fribourg, la droite réactionnaire tenta de s'emparer de l'école, malgré les efforts de l'aile libérale. François Genoud - actuel recteur du Collège du sud à Bulle - dans un mémoire remarquable, décrit l'époque postgirardienne dans le détail : François Genoud, *L'École fribourgeoise à l'époque de la Régénération, 1830-1847*, Université de Fribourg 1983.

Avant de relever les principales caractéristiques de ce mémoire, revenons à Louis Sudan, op. cit., qui décrit les directives données dans le *Manuel des régens* (sic) en 1824.

L'école en 1824

Les instituteurs de la campagne ont pu aisément adapter leur enseignement à la nouvelle organisation. Dans la plupart des écoles rurales l'instruction mutuelle n'avait jamais été pratiquée : on s'en était tenu, ici et là, à l'enseignement individuel, et, dans les meilleures écoles, on avait adopté depuis quelques années le mode simultanée. Mais pour uniformiser l'emploi de la méthode et tracer en détail la marche à suivre dans l'enseignement, le Conseil d'Etat publia, en 1824, **un guide du maître**, généralement connu sous le nom de ***Manuel des Régens***.

Suivant les prescriptions de ce Manuel, toute école primaire doit être divisée en deux classes: « la classe des petits et celle des grands ». Il n'y a donc que deux cours, mais chaque cours comporte trois divisions, de sorte que les enfants d'une école n'ont parcouru le cycle des études primaires qu'après avoir passé dans les six divisions. Les divisions ne se différencient pas par l'âge des élèves ou les objets d'enseignement, mais d'après les capacités de l'enfant. Le passage d'une subdivision à une autre est indiqué lorsque l'enfant a saisi la matière enseignée dans son cours.

Et pour s'orienter dans l'assimilation du savoir, le maître doit prendre comme critère les progrès en lecture. C'est en tenant compte essentiellement des progrès réalisés dans cette branche de l'enseignement qu'il doit fonder son appréciation sur le développement intellectuel de l'enfant. Mais alors, quelle lenteur dans l'étude de la lecture !

Dans la classe des petits, le premier cours est formé des enfants qui apprennent à connaître les lettres, à faire des syllabes de deux et de trois lettres. Le second cours comprend les enfants qui apprennent des syllabes plus difficiles, formées de lettres doubles et diphtongues, et qui lisent des mots composés de syllabes faciles. Le troisième cours enfin renferme des élèves qui s'exercent sur des mots plus difficiles encore et qui commencent à faire quelque essai de lecture. Le programme n'est, comparativement, guère plus chargé pour la classe des grands.

Dans le premier cours de cette classe on trouve les enfants qui commencent à lire couramment dans les catéchismes du diocèse et de Fleury, ou sur d'autres livres à leur portée... On leur enseignera la grammaire jusqu'aux verbes auxiliaires inclusivement, l'écriture, la numération, l'addition, la soustraction, la multiplication et la division simple.

Dans le second cours on admet les enfants qui lisent plus couramment, écrivent plus correctement, se perfectionnent dans les quatre opérations de l'arithmétique, soit simples soit composées, étudient la règle de trois et apprennent les conjugaisons des verbes, les temps primitifs, l'accord du verbe avec « le sujet et le régime ». C'est en quelque sorte un cours assez ressemblant à nos cours moyens actuels, bien qu'on n'y parle pas encore de la rédaction.

Enfin, les enfants bien formés à la lecture appartiennent au troisième cours, dernière année d'études. On leur fera lire *L'Instruction de la jeunesse*, les *Devoirs du chrétien*, *l'Histoire de la Sainte Bible*. Ce sont les livres de lecture en usage dans les écoles. On exigera d'eux un compte rendu de leur lecture, ou de vive voix pour les habituer à faire attention au sens de leur lecture, ou par écrit, pour les former au style et à un commencement de composition ; on leur enseignera les règles d'alliage, de compagnie, etc. Enfin on leur expliquera les dernières parties de la grammaire pour autant que cela puisse convenir à leurs besoins. Ni géographie ni histoire dans les écoles sous la Restauration. Ayant assimilé les matières enseignées, l'enfant doit savoir lire correctement et comprendre le sens de ce qu'il lit. Par la lecture, il s'initiera à la composition. Il doit connaître les premiers éléments du calcul, savoir résoudre les problèmes pratiques et usuels ; il doit comprendre le catéchisme et avoir quelques connaissances bibliques, mais, s'il connaît un peu sa grammaire, il reste faible, très faible en composition. Ce n'est que dans la dernière année d'école qu'il s'y exerce.

Aussi le résultat de cet enseignement est-il peu brillant. Beaucoup d'enfants, à cette époque, ne savent pas écrire correctement, et même pas écrire du tout. Nombreuses sont les écoles où la lecture elle-même est fort peu avancée. A Vuisternens-devant-Romont, par exemple, à peine un enfant sait-il un peu lire et pas un seul calculer en 1828.

Un règlement de discipline dans le « Manuel des Régens » de 1824

*Il est défendu aux enfants de s'assembler avant la classe et de s'amuser dans les endroits voisins de l'école, ainsi que d'y entrer plus de quart d'heure avant qu'elle commence. Dès qu'ils sont à leur place, ils auront toujours les mains sur le banc ; hors de leur place, étant debout ou en marche, ils les auront modestement croisées sur la poitrine. Dans les écoles où les deux sexes sont réunis, les bancs des garçons et des filles ne seront jamais placés en face les uns des autres, mais sur des lignes parallèles. Après la classe, la prière finie, les élèves sortiront deux à deux après avoir salué le maître ; ils prendront sans s'arrêter le chemin de la maison ; lorsque l'école aura réuni les deux sexes, les filles seront toujours renvoyées un quart d'heure avant les garçons et des mesures suffisantes seront prises pour que les garçons ne les trouvent point en chemin. L'instituteur veillera soigneusement sur la conduite de ses écoliers, mais n'oubliera pas qu'il doit aussi lui-même pratiquer ce qu'il enseigne à ses élèves. En conséquence, il leur donnera donc partout bon exemple, en particulier comme en public, en classe comme à l'église. Son attachement à la religion, son respect et sa soumission pour l'autorité ecclésiastique, aussi bien que pour l'autorité civile, ne doivent point être équivoques. **On est bien loin de l'esprit du Père Girard !***

Dans *L'école de Villarimboud*, Raymond Chassot - natif de ce village et sorti de l'Ecole normale en 1900 - décrit l'école de Villarimboud en 1834 et certaines tâches du régent Badoud. Cette notice historique a été présentée à une Conférence régionale du corps enseignant du nord de la Glâne en 1904. Cette description nous prouve qu'en certains endroits, l'école n'a guère évolué depuis la fin du XVIII^e siècle.

A Villarimboud, dès le début, le régent Badoud jouissait d'un traitement annuel de 400 francs. Il était encore chargé de la distribution de l'eau bénite dans chaque famille de la paroisse. Cette distribution, précédée de la récitation du psaume « De profundis », était suivie d'une offrande faite par le chef de ménage, offrande qui tombait dans la bourse du magister, heureux de voir ainsi ses ressources s'augmenter. L'école s'élevait sur l'emplacement actuel de celle des garçons, mais la distribution du bâtiment était loin d'offrir l'aisance de l'école actuelle. A plain-pied, étaient le four banal et... la cave, où les indisciplinés se voyaient souvent condamnés à passer de longues heures qu'ils égayaient en tailladant les pommes de terre du maître. Au-dessus, c'était la salle, la grande salle, servant à la fois de logement pour l'instituteur et sa nombreuse famille, et de salle de classe où entraient plus de quatre-vingts élèves. Les poules, juchées sur le rebord des fenêtres, s'avaient parfois de venir becqueter autour de la table de famille. Régent et élèves, maman, bébés et poules les égayant de leur caquet, tous, dans cette promiscuité, faisaient bon ménage. (...) Qu'y avait-il encore dans notre bâtiment ? Une cuisine exigüe, puis, suspendue au-dessus du pressoir communal, une chambrette inhabitable et des plus froides que l'on puisse imaginer.

De 1830 à 1847 : notes relatives au mémoire de François Genoud

L'esprit du siècle, affirme le clergé dirigé par Mgr Yenni, est contraire à l'esprit de Jésus-Christ. L'école devrait être entièrement soumise à l'Eglise, et non à l'Etat. En 1830, l'état des écoles est souvent déplorable : fréquente mutation des régents, livres disparates, modes

d'enseignement divers, insouciance des parents, incapacité des maîtres, peu de souci de la part des autorités locales...

En 1830, Nicolas Chappuis, membre du Conseil de l'éducation, libéral et disciple du Père Girard, se rend chez son maître à Lucerne pour élaborer une grammaire. Celle-ci sera interdite car elle veut faire des raisonneurs...

Toute la période de la Régénération (1830-1847) sera imprégnée des tensions entre les libéraux - davantage anticléricaux qu'antireligieux, qui sont contre l'Etat dans l'Etat que représente l'Eglise et contre la mainmise de l'évêque sur l'Ecole - et les conservateurs ultras, réactionnaires.

En 1832, un poste d'inspecteur cantonal des écoles primaires est créé. Il est confié à Joseph Pasquier, qui deviendra en 1859 le premier directeur de l'Ecole normale d'Hauterive. En 1833, il dirige un cours de répétition pour instituteurs en fonction. Ces cours, créés par Girard, avaient été supprimés en 1824. Ils auront lieu régulièrement après 1833. (Cf. le chapitre *Le Père Girard et la formation du corps enseignant*)

Les efforts accomplis, en de nombreux endroits, ne sont guère bénéfiques. Ici et là, la classe se donne encore de maison en maison. Les effectifs sont parfois énormes : 130 enfants dans une petite salle à Cormondès. Les manuels sont la Bible, les *Devoirs du chrétien*, la *Grammaire de Lhomond*, le catéchisme et, pour la lecture, parfois les seuls documents que l'on a sous la main ou trouvés à la maison comme par exemple des actes notariés...

La *Correspondance ecclésiastique* de 1835 est éloquente au sujet du jugement de la droite réactionnaire sur les efforts consentis par les libéraux en vue d'améliorer l'école : *Le peuple a parfois du bon sens ; il comprend par une espèce d'instinct que dans un pays essentiellement agricole une instruction soignée est plus nuisible qu'utile. (!)*

Si Girard avait abandonné l'enseignement mutuel...

Mgr Eugène Dévaud écrit dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} novembre 1934 :

« A mon sens, la démission du Père Girard fut une erreur dont il souffrit le premier. Son école, corrigée selon le désir de l'Evêque - et combien cette correction était facile, puisque l'illustre Cordelier n'avait appliqué la méthode mutuelle qu'avec d'assez notables mitigations¹ aurait continué d'attirer l'attention de l'Europe pédagogique et l'on aurait continué d'instituer des « Girardines » dans tous les pays ; lui-même serait devenu pour cent ans le maître de l'enseignement simultané, enseignement qui avait pour lui le bon sens, la psychologie et l'avenir.

Peu après sa retraite maladroite, il dut constater que la vogue du mode mutuel s'évanouissait aussi vite qu'elle était apparue ; lui-même, reniant enfin ce qu'il avait erronément considéré comme l'originalité de son école, ce pour quoi il avait tant souffert, dut composer et publier son *Cours régulier de langue maternelle* pour cet enseignement simultané dont il n'avait pas voulu en 1823, encore qu'il lui ait valu la gloire de 1804 à 1816. »

Note : Il me semble que Mgr Dévaud oublie que la principale origine de l'enseignement mutuel fut le nombre considérable d'élèves réunis dans la même classe ; l'enseignement mutuel était l'un des moyens de les occuper tous.

¹ changements, atténuations

Notes sur le Père Girard figurant dans des archives villageoises

Les textes qui suivent sont des extraits de mes publications, d'où, parfois, des répétitions...

Onnens, chroniques et souvenirs, 1996

En avance sur la plupart de ses contemporains, le Père Girard fut l'ardent propagateur d'une Ecole ouverte à tous, qui développerait le raisonnement des enfants, cultiverait leur intelligence et leur apprendrait à penser. Girard rencontrait beaucoup de méfiance, voire d'animosité et même de haine de la part de nombreux conservateurs et confrères qui voyaient en lui un libéral. L'Eglise, elle aussi, était souvent peu portée à aider le peuple à sortir de son obscurantisme. En 1850, à la mort du pédagogue, le Grand Conseil à majorité radicale décida que le portrait du père Girard serait placé dans toutes les écoles du canton. Cette décision fit l'objet de vives réserves, qui se manifestèrent avec davantage d'audace dès que les conservateurs eurent triomphé aux élections de décembre 1856. Des curés firent enlever le portrait. Certains autres le retournaient durant la leçon de catéchisme. Onnens ne fut pas en reste. Voici l'extrait d'un témoignage découvert aux archives de l'évêché. Il est non daté, mais l'épisode peut être situé vers 1860. *Le curé d'Onnens a jeté tout d'abord par terre, puis par la fenêtre, le portrait du Père Girard, en proférant des propos très inconvenants, le tout en présence du régent et de ses élèves.*

Prez-vers-Noréaz, 2002

Dans les premières décennies du XIX^e siècle, plusieurs tentatives d'astreindre tous les enfants à l'école n'eurent pas l'effet escompté. Au temps de la République helvétique (1798-1803), l'école fut décrétée obligatoire. Mais les milieux traditionnels fribourgeois se méfiaient autant de cette obligation que du caractère laïc de l'école, voulu par le régime centralisé importé de France. Il y eut bien, au début du XIX^e, l'exemple remarquable du Père Girard qui secoua l'école, mais il fallut attendre la loi scolaire de 1848 pour vaincre l'inertie des campagnes et avoir une école organisée plus sérieusement, avec des maîtres mieux formés. Mais notre école souffrit encore pendant des décennies d'un absentéisme considérable, de la méfiance de beaucoup comme de la précarité des locaux et du matériel scolaire.

En 1798, une enquête sur l'état des écoles fut demandée par le ministre de l'éducation nationale. (Le seul que l'on ait eu.) A Prez, il y a un régent. Agé de 42 ans, il s'appelle *Rottey*. Il enseigne la lecture, l'écriture et le catéchisme. Il n'est pas fait mention du calcul. Comme il n'existe guère de manuels, on y tolère l'almanach de Berne et Vevey *parce qu'il est difficile*. En réalité, la principale raison de l'usage de l'almanach à l'école est que le régent, totalement démuné, recourt au seul document disponible dans les familles. L'école dure de

septembre à juin. Le régent fait l'école à Prez le matin et le lundi et samedi après-midi, le mardi et le jeudi après-midi à Noréaz, le mercredi et vendredi après-midi à Corserey. Les enfants de tous les villages peuvent venir à l'école à Prez le matin. Le régent est élu par les chefs de famille réunis en assemblée paroissiale.

L'action de Jacques Clément à Prez-vers-Noréaz

Jacques Clément, personnalité hors du commun, mêlé de près au Sonderbund, aux insurrections de Carrard, mécanicien de génie, créateur d'un orgue...

Au décès de Jacques Clément survenu le 15 avril 1914, à l'âge de 84 ans, l'abbé Marion lui consacre une chronique. Jacques faisait partie de toutes les confréries de la paroisse et du Tiers-Ordre de Saint François. Excellent homme ? Peut-être un peu trop inféodé à une droite inconditionnelle si l'on se réfère à un rapport envoyé par le Conseil communal de Prez à la préfecture le 20 octobre 1850 : *Des ultraconservateurs ont pénétré dans la salle d'école de Prez dans la nuit du 16 au 17 octobre. Ils ont sorti de son cadre la gravure représentant le Père Girard et lui ont coupé la figure et le cou. Ils ont inscrit sur les bords de l'image : voilà les compliments que mérite le Père Girard, qui a introduit le malheureux radicalisme dans le canton de Fribourg. Si c'était un brave homme, les radicaux ne lui feraient pas tant de compliments.* Les « ultraconservateurs » étaient emmenés par Jacques Clément.

Le Père Girard et l'arrivée de Xavier Ducotterd à Massonnens

Ce passage, extrait de Nicolas Després, *Débuts pédagogiques*, Imprimerie St-Paul 1910, évoque l'arrivée du régent Xavier Ducotterd à Massonnens en 1857.

Tout ce qui est nouveau, pour des villageois, et ne rentre pas dans le cercle étroit de leurs idées et de leurs traditions est considéré comme pernicieux.

Lorsque j'arrivai devant la maison du syndic, la « Combert », j'aperçus une femme au teint brunâtre, aux cheveux roux ébouriffés. Elle me fixa : « D'où venez-vous et qui êtes-vous ? » En apprenant que j'étais le nouveau régent dont elle avait entendu parler, ce fut une trombe d'injures : « Nous en avons assez de ces radicaux de la Broye, de ces régents de l'Ecole moyenne. » (Elle confondait l'Ecole moyenne, née du régime libéral de 1830 et l'Ecole cantonale créée par le régime radical en 1848.)

Dès que je fus entré au *pèyo*, la *Rodze* me donna une leçon de pédagogie pratique : « Quand j'allais à l'école, dans la *pâletta*, il y avait des prières. Tandis que dans la *pâletta* d'aujourd'hui, il n'y a que des noms de bêtes, de sorcellerie et de diables. Que du *krouyo*. »

Arriva le syndic : « Nous avons un autre régent en vue, le frère de *Moncheu*. Mais vous êtes légalement nommé. Vous serez notre régent à une condition : mettez de côté ces mauvais livres. » (Ces mauvais livres: pas autre chose que le *Cours éducatif de langue maternelle* du Père Girard et *l'Histoire de la nation suisse* d'Alexandre Daguët.)

Notes: le *pèyo* : la chambre familiale; la *Rodze* : la rouge; la *pâletta*, la palette : c'est le syllabaire. Le mot vient du temps où l'alphabet était inscrit sur une palette en bois, ou sur une palette de porc ; *krouyo* : mauvais; *Moncheu* : Monsieur, Monsieur le curé.

Quelques dates

Evêques :

Jean-Baptiste d'Odet, 1795-1803

Maxime Guisolan, 1803-1814

Pierre-Tobie Yenni, 1815-1845

Conseil d'éducation

1798 : création du Conseil d'éducation

1804 : suppression (Mgr Guisolan exige le *placet*)

1816 : rétablissement

1848 : le Conseil d'éducation devient la Commission des études

Jésuites

1534 : fondation de l'Ordre

1582 : création du Collège St-Michel

1773 : suppression de l'Ordre par Clément XIV

1814 : rétablissement par Pie VII

1818 : retour des Jésuites à St-Michel

1847 : expulsion des Jésuites de Suisse (Sonderbund)

1848 : interdiction de Suisse par la Constitution fédérale

1874 : interdiction dans la Constitution fédérale de toute activité dans l'Eglise et les écoles

1973 : abrogation des articles d'exception de la Constitution

Principes du Père Girard qui conservent leur valeur aujourd'hui...

Les talents seuls et le mérite, alliés à la probité et au véritable amour de la patrie, donnent accès au gouvernement.

- Eviter tout mauvais traitement, en paroles et en action.
- La grossièreté et les injures blessent et aliènent le cœur des enfants.
- L'exemple est plus fort que les paroles.
- L'élève arrive par la pratique, par l'observation, par le raisonnement et sous la direction discrète du maître, à inventer par lui-même toutes les règles grammaticales.
- Les leçons ne devraient pas dépasser un quart d'heure.
- L'enseignement doit d'abord se greffer sur la vie quotidienne.
- On veillera à satisfaire le besoin de variété qu'ont les enfants.
- Plus les enfants sont jeunes, plus ils sont avides de changement.
- De sa mère, Girard a appris la méthode de l'enseignement intuitif : la mère n'instruit pas son fils en lui faisant apprendre de mémoire des mots et des phrases abstraites, comme le fait l'école artificielle ; mais elle présente d'abord la chose concrète à laquelle elle

applique le mot et sur laquelle elle commence ensuite la conversation. Ainsi doit faire le maître qui se met à l'école de la nature.

- Principe fondamental : l'élève doit comprendre, raisonner et non pas réciter par cœur des leçons incomprises.

Joseph Volmar, auteur de la statue du Père Girard

Né le 26 octobre 1796 à Berne, Joseph Volmar est le fils d'un peintre immigré, Georg Volmar. Il se forme auprès de son père avant de se rendre à Paris pour étudier auprès d'Horace Vernet, de Géricault, puis du sculpteur et médailleur David d'Angers. Joseph Volmar meurt à Berne le 6 octobre 1865

Immédiatement après la mort du père Girard en 1850, la ville de Fribourg commande cette statue à Joseph Volmar. Elle sera inaugurée sur la Place des Ormeaux en 1860.

En couverture, est reproduit un groupe d'enfants figurant sur le bronze du socle de la statue. Derrière Girard indiquant la direction du ciel, on aperçoit l'école dont il a lui-même fait les plans.

Le cordelier s'éteint le 6 mars 1850. Le Grand Conseil fribourgeois est justement en session ce jour-là. Nous sommes durant la seule période de l'histoire fribourgeoise où le parlement est à majorité libérale-radical (1848-1856). C'est donc ce parlement « de gauche », en quelque sorte, qui décrète aussitôt que le Père Girard a bien mérité de la patrie. Son portrait doit être accroché dans toutes les écoles du canton. (*D'après P. P. Bugnard*)

« La Liberté » du 30 août 2014. Extrait de l'article de Catherine Willemin

Du haut de son piédestal sis à la place des Ormeaux à Fribourg, la statue du Père Girard observe l'effervescence du quartier du Bourg depuis un siècle et demi. Le badaud passe à ses pieds sans y prêter attention, tellement la sombre silhouette de bronze fait partie du paysage urbain. Se doute-t-il que ce monument haut de trois mètres est l'une des rares statues du canton - avec celles de l'abbé Bovet et de Nicolas Chenux, à Bulle - à représenter un personnage historique en pied ? Aucun homme d'Etat n'a eu droit à un tel honneur. Pas même Georges Python, fondateur de la « République chrétienne ».

En examinant le socle, le curieux peut y lire que ce père cordelier est l'un des plus éminents pédagogues européens. Au même titre que Johann Heinrich Pestalozzi. « Cela valait bien une statue », remarque Pierre-Philippe Bugnard, professeur d'histoire de l'éducation à l'Université de Fribourg. « De nombreux touristes la photographient, mais la plupart des Fribourgeois ignorent qui est le Père Girard », déplore-t-il. C'est pour remédier à ces lacunes que la Fondation du Père Girard lui consacra une série d'événements, durant l'année 2015, à l'occasion du 250^e anniversaire de sa naissance. Mais à quelques mois des festivités, la statue du moine éducateur fait grise mine. Fientes de pigeons sur la soutane, piédestal endommagé et taché par la pollution, « elle aurait besoin d'un rafraîchissement pour faire bonne figure devant les visiteurs », constate Pierre-Philippe Bugnard, qui est aussi président du comité d'organisation du jubilé. (...)



AU PÈRE DE LA JEUNESSE,
AU BIENFAITEUR DU PEUPLE,
ET DE L'HUMANITÉ SOUFFRANTE,
AU PHILOSOPHE CHRÉTIEN,
AU MOINE PATRIOTE.

Les Fribourgeois, le Peuple Suisse
et des citoyens de France, d'Italie et d'Allemagne
ont érigé ce Monument.